

Examen local volontaire de la ville de Sarrebruck 2025

Mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des
Objectifs de développement durable
mondiaux au niveau local



Mentions légales

Éditrice

Ville de Sarrebruck
Service du climat et de la protection de l'environnement
Hôtel de ville de St. Johann
Rathausplatz 1
66111 Sarrebruck
Diego Núñez
Karsten Rheinstädter
nachhaltigkeit@saarbruecken.de
Téléphone : +49 681 905 4083

Mise en œuvre et rédaction des textes

Diego Núñez (Coordination du développement durable)
Karsten Rheinstädter (Coordination du développement durable)
Chiara Pfaff (:response)
Jan Wolfner (:response)
Jule Arden (:response)

Avec le soutien de

Global Nachhaltige Kommune
Servicestelle Kommunen in der Einen Welt (SKEW)
Engagement Global gGmbH
gnk@engagement-global.de

Gefördert durch



mit ihrer



mit Mitteln des



Conseil et accompagnement externes

:response – eine Marke der good response GmbH, Frankfurt-sur-le-Main
www.good-response.de

Editorial Design

yella park, Aachen
www.yellapark.de

Avant-propos du maire principal

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec le présent Examen local volontaire (ELV), la capitale de la Sarre, Sarrebruck, apporte une contribution directe à la mise en œuvre mondiale de l'Agenda 2030 et réaffirme ainsi sa responsabilité en tant qu'Eurométropole au sein d'une alliance mondiale pour le développement durable. Grâce à l'ELV, nous ne montrons pas seulement ce que Sarrebruck a déjà accompli, mais nous nous conformons également aux standards internationaux et permettons un rapport dans le cadre du Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations unies. Ce forum évalue régulièrement la manière dont les États et les communes présentent, dans leurs examens, les progrès réalisés concernant les Objectifs de développement durable (ODD).



Source: LHS

Le développement durable est pour nous un principe directeur de l'action communale : sur le plan écologique, social et économique. Sarrebruck souhaite être une ville où les décisions d'aujourd'hui ne compromettent pas l'avenir, mais le façonnent de manière responsable. L'ELV nous offre l'occasion de présenter de manière transparente et mesurable où nous en sommes, où nous devons progresser et comment nous pouvons collaborer avec nos partenaires aux niveaux local, national et international.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, leur expertise et leur dynamisme, ont contribué à la réalisation de ce rapport — que ce soit dans le domaine politique, administratif, dans la société civile ou dans l'économie. Poursuivons ensemble avec détermination le chemin engagé, dans l'intérêt de Sarrebruck, de ses habitantes et habitants, et dans un esprit de responsabilité mondiale.

Avec mes salutations distinguées



Uwe Conradt

Le Maire de Sarrebruck

Avant-propos de la maire

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le présent Examen local volontaire (ELV) de la ville Sarrebruck, est bien plus qu'un rapport — c'est une promesse : la promesse que nous savons où en sont nos contributions à l'Agenda 2030 et que nous travaillons activement à promouvoir le développement durable sur notre territoire.



Source: Wolfgang Klauke

Pourquoi est-il si important de connaître l'état de notre mise en œuvre ? Parce que les communes jouent un rôle central : environ 65 % des sous-objectifs des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ne peuvent être atteints que si les villes et les municipalités sont directement et pleinement impliquées dans leur mise en œuvre.

C'est pourquoi, à Sarrebruck, nous avons sélectionné six ODD, notamment Villes et communautés durables (ODD 11) et Mesures de lutte contre le changement climatique (ODD 13). Il ne s'agit pas uniquement de mettre en avant les réussites, mais de définir des priorités là où la ville a une responsabilité particulière et dispose de possibilités concrètes d'action. Cela nous permet de rendre visibles nos progrès actuels, tout en montrant clairement où des mesures supplémentaires sont nécessaires.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, dans l'administration, la politique, la société civile, le domaine de l'éducation, le bénévolat et l'économie, contribuent à ce que Sarrebruck assume pleinement sa responsabilité et fassent du développement durable une composante intégrale de nos actions.

Avec mes salutations distinguées

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Meyer'.

Barbara Meyer
Maire de Sarrebruck

Table des matières

Mentions légales

Avant-propos

Avant-propos du maire principal	3
Avant-propos de la maire	4
1. Introduction	6
Examen local volontaire dans le contexte de l'Agenda 2030	6
Contexte, méthodologie et structure du rapport	7
2. Sarrebruck dans le contexte du développement durable	9
Brève présentation de la ville de Sarrebruck	9
Développement durable et Agenda 2030 à Sarrebruck	11
Sarrebruck en chiffres	13
3. Mise en œuvre des 17 Objectifs mondiaux de développement durable dans la commune	14
Messages clés	14
ODD 4 Éducation de qualité	15
ODD 8 Travail décent et croissance économique	25
ODD 11 Villes et communautés durables	34
ODD 12 Consommation et production responsables	46
ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	53
ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	60
4. Résumé et perspectives	68
5. Annexe	70
Résumé des 169 sous-objectifs des ODD	70
Aperçu des indicateurs	74

1.Introduction

Examen local volontaire dans le contexte de l'Agenda 2030

L'agenda 2030

En 2015, l'Agenda 2030 avec ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) a été adopté par les Nations unies (ONU). Depuis lors, il constitue un cadre d'orientation mondial pour le développement durable. L'objectif de l'Agenda est de répondre ensemble aux défis mondiaux et de permettre à tous les êtres humains de vivre dignement. L'Agenda 2030 se distingue par son ampleur et son importance sans précédent. Ses objectifs et directives universels s'appliquent à tous les États du monde. De la même manière, les pays industrialisés, les pays émergents et les pays du Sud global doivent contribuer à sa mise en œuvre. Sont concernés la politique, l'économie, la science et la société civile — tous portent la responsabilité d'un développement mondial durable.

Les 17 objectifs renforcent tous les aspects du développement durable et replacent les actions de chacun dans un contexte mondial.

En Allemagne, les progrès de la Stratégie nationale pour le développement durable sont présentés au niveau fédéral à travers l'Examen National Volontaire (ENV). Le rapport actuel de 2025 met en lumière les actions et les défis des années de rapport 2021 à 2025. La base de l'ENV allemand et de la politique allemande en matière de développement durable en général est la Stratégie nationale pour le développement durable, qui a été révisée et adoptée pour la dernière fois en janvier 2025.

Avec la signature de la résolution type sur l'Agenda 2030, la ville de Sarrebruck, s'est déjà engagée en 2017 en faveur des 17 ODD et à leur mise en œuvre locale, engagement qu'elle réaffirme par l'adoption de la Stratégie de développement durable de Sarrebruck¹.



Source: LHS

¹ Voir à ce sujet : Stratégie de développement durable de la capitale de la Sarre, Sarrebruck : <https://www.saarbruecken.de/media/download-66b089b64d8f4> (dernière consultation : 17/12/2025).

Examen local volontaire

Dans l'ENV allemand, le rôle des communes et leur interaction avec les Länder et le gouvernement fédéral sont particulièrement mis en avant. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite notamment l'engagement au niveau local, les villes et communes jouant à cet égard un rôle clé. C'est au niveau local que se manifestent à la fois les causes des défis mondiaux et les marges de manœuvre pour des solutions efficaces. Une grande partie des sous-objectifs des ODD peut être directement influencée par l'action locale. Pour rendre les progrès visibles, l'Agenda 2030 prévoit des rapports réguliers. En complément des Examens Nationaux Volontaires, le format de l'Examen Local Volontaire (ELV) s'est ainsi établi au niveau communal.

Un ELV est un rapport volontaire sur le développement durable au niveau communal, qui documente la contribution d'une commune à la mise en œuvre des ODD. Il favorise la transparence, renforce la responsabilité et la comparabilité, encourage la coopération interservices au sein de l'administration ainsi qu'avec des acteurs externes, et soutient un processus continu d'apprentissage et d'amélioration. Un ELV offre ainsi une double valeur ajoutée : il alimente les systèmes de rapport nationaux et internationaux en informations pertinentes sur le développement durable, tout en servant à la fois au développement stratégique et à l'évaluation de la politique de durabilité communale.

Contexte, méthodologie et structure du rapport

Le présent rapport sur le développement durable a été réalisé dans le cadre du projet « Examen local volontaire (ELV) pour les communes durablement engagées » du Service d'appui aux communes dans le monde unique (SKEW) d'Engagement Global, sur mandat du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. La SKEW accompagne les communes, villes et districts afin qu'ils s'engagent activement, conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies, en faveur du développement durable mondial. En 2025 Sarrebruck, a été sélectionnée, avec la ville d'Augsbourg, la ville hanséatique de Buxtehude, la ville de Pirmasens et la commune de Lamspringe, pour la réalisation d'un Examen Local Volontaire (ELV) en allemand et en anglais.

Le présent Examen Local Volontaire (ELV) de la ville de Sarrebruck, a été réalisé en 2025 dans le cadre du rapport communal sur le développement durable. Il complète la Stratégie de développement durable, publiée en 2024, et documente l'état actuel du développement durable à Sarrebruck. L'objectif de ce rapport est de présenter les diverses activités et stratégies de la ville dans le contexte de l'Agenda 2030, de permettre une comparabilité internationale, tout en fournissant une base pour le suivi futur et le développement continu des actions de durabilité sur le territoire.

À Sarrebruck, capitale de la Sarre, le développement durable est solidement ancré dans la politique et l'administration. L'organe décisionnel central est le Comité pour l'environnement, le climat et le développement durable. Au sein de l'administration, la durabilité est considérée comme une mission transversale et est coordonnée par plusieurs groupes interservices. Créé dès 2006, l'« E-Team » sert de plateforme pour l'échange et la coordination des stratégies de développement urbain et de

quartier intégré. Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de développement durable, le « Groupe central pour le développement durable » a été constitué, chargé de la mise à jour et du suivi de la stratégie. En complément, une groupe de pilotage externe à l'administration a été mis en place en 2023, permettant à des acteurs de la société civile de participer en tant que conseillers. Sarrebruck est également engagée dans le réseau urbain QuattroPole, aux côtés de Trèves, Metz et Luxembourg, où un groupe de travail sur le développement durable favorise les échanges transfrontaliers. Au sein de l'administration, la responsabilité du développement durable incombe au Département des finances et du développement durable ainsi qu'au Service du climat et de la protection de l'environnement, avec l'appui de référents dans les services spécialisés.

La collecte des données s'est basée sur les concepts, stratégies et plans spécialisés existants, ainsi que sur l'analyse d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Outre des données statistiques, le rapport présente des projets et mesures sélectionnés, qui permettent de rendre visible la contribution de Sarrebruck à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable mondiaux. Pour l'ELV, les ODD les plus pertinents pour la ville de Sarrebruck, ont d'abord été déterminés. Le choix s'est fondé sur les domaines dans lesquels la ville est déjà engagée, dispose de marges d'action au niveau local ou qui jouent un rôle déterminant pour la qualité de vie à Sarrebruck. L'affectation thématique se fonde sur le principe de la relation la plus forte, tandis que les liens transversaux entre les ODD sont mis en avant de manière ciblée afin de mettre en évidence les synergies et interactions.

Dans le deuxième chapitre, le cadre local est d'abord présenté. La fiche synthétique de la ville de Sarrebruck fournit les données clés, suivie d'une brève introduction aux actions de durabilité de la ville. Le chapitre se termine par un aperçu d'une sélection de chiffres et d'indicateurs. Le

troisième chapitre constitue le cœur de l'ELV. Il traite de la sélection de six des 17 ODD. Chaque ODD est présenté selon une structure uniforme, qui permet de mettre en évidence les liens entre les niveaux mondial, national et local. Dans un premier temps, sont abordées les initiatives locales dans le domaine de l'ODD concerné, suivies d'une liste des objectifs stratégiques et opérationnels pertinents issus de la Stratégie de développement durable. Ensuite, sont présentés les activités, projets et stratégies provenant de l'administration, de la politique municipale, de la société civile, de la science et de l'économie. Chaque chapitre se clôt par des indicateurs quantitatifs sur le développement local, ainsi qu'un aperçu des opportunités et défis relatifs à l'ODD concerné. Cette structure uniforme permet de représenter de manière transparente et comparable la mise en œuvre locale de l'Agenda 2030.

L'ELV se conçoit ainsi comme un outil de pilotage, de communication et de transparence. Il s'adresse à la fois à l'administration et au grand public et vise à intégrer de manière pérenne le développement durable comme mission transversale dans la pratique communale. Parallèlement, il fournit au public des informations essentielles sur les activités de la ville dans le domaine de l'ODD concerné. Avec la publication du premier ELV et du premier rapport sur le développement durable en 2024, Sarrebruck pose le point de départ d'un suivi continu et mesurable de la durabilité.

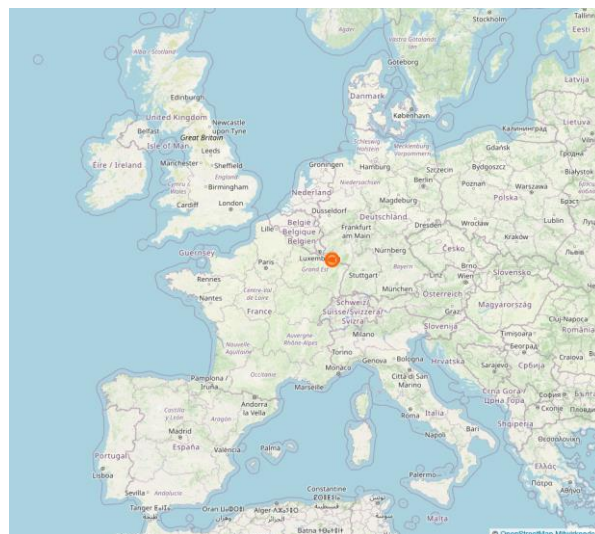
2. Sarrebruck dans le contexte du développement durable

Brève présentation de la ville de Sarrebruck

La ville de Sarrebruck est la seule capitale régionale d'Allemagne rattachée à un district. L'actuel Regionalverband de Sarrebruck compte environ 330 000 habitant·e·s, dont 187 000 vivent dans la capitale de la Sarre. Cette particularité de la structure administrative confère à la ville des responsabilités en tant que commune, ainsi que certaines missions étatiques déléguées par les districts. Cependant, cette structure limite les compétences de Sarrebruck dans certains domaines du développement urbain, notamment en matière de politique jeunesse, santé et sociale.

Située au bord du fleuve, Sarrebruck possède une grande proportion de parcs et d'espaces verts qui forment une vaste ceinture verte. Avec une couverture forestière de 44 %, elle fait partie des grandes villes les plus boisées d'Allemagne. Par ailleurs, la proximité et l'accessibilité à pied de nombreux espaces de loisirs, mais aussi d'autres infrastructures centrales, du centre-ville à la nature environnante, constituent également un avantage qui renforce l'attractivité et la qualité de vie. Enfin, avec des édifices architecturaux remarquables comme le château de Sarrebruck ou l'église baroque Saint-Louis (Ludwigskirche), le paysage urbain de Sarrebruck offre aux habitants comme aux touristes de multiples attraits. En raison de sa proximité avec la France

et le Luxembourg dans la région frontalière de la Sarre, les relations internationales, marquées notamment par un flair français, influencent la culture et la politique des habitant·e·s et de l'administration. En tant qu'Eurométropole, Sarrebruck joue un rôle exemplaire dans l'intégration européenne et la coopération transfrontalière, notamment à travers sa participation à des initiatives telles que QuattroPole² ou l'Eurodistrict SaarMoselle³. La



Source : OpenStreetMap

ville agit également comme centre culturel de la Grande Région, attirant les amateurs de culture non seulement du territoire des trois pays voisins grâce à des festivals musicaux tels que les « Musikfestspiele Saar », le réputé festival du cinéma émergent « Max-Ophüls-Preis », ou le seul festival culturel franco-allemand, « Perspectives ». La mobilité interrégionale est facilitée par les liaisons ferroviaires à grande vitesse vers Francfort et Paris et est largement utilisée. L'ensemble du quartier autour de la gare centrale de Sarrebruck a été rénové et offre aujourd'hui, en tant que quartier Eurobahnhof,

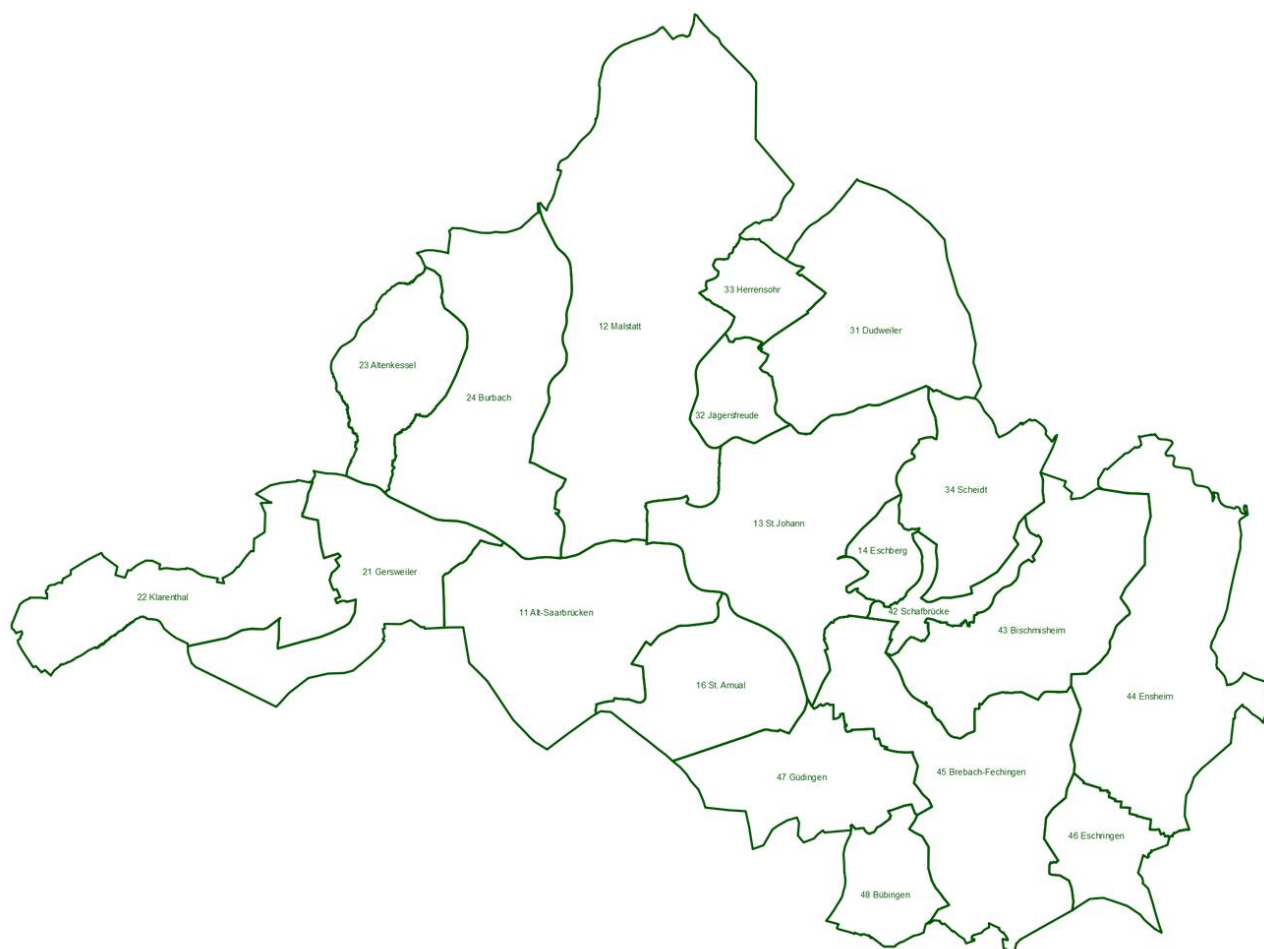
² Le réseau urbain QuattroPole a été créé en 2000 avec la signature d'une déclaration d'intention entre les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves. L'objectif de cette coopération est de développer des stratégies politiques communes et d'assurer un échange régulier entre les administrations, afin de favoriser le développement des quatre villes en regroupant leurs potentiels.

³ Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) « Eurodistrict SaarMoselle » a été officiellement créé au printemps 2010 à Sarrebruck. Ce syndicat transfrontalier a pour objectif de renforcer la coopération entre les partenaires de la région frontalière.

des espaces pour l'activité économique et culturelle.

Ancienne ville minière, Sarrebruck compte aujourd'hui environ 63 % de ses actifs dans le secteur des services et a ainsi largement réussi sa transition structurelle. Dans le secteur industriel, la construction métallique et l'industrie de sous-traitance pour l'automobile se sont implantées et jouent un rôle important dans la performance économique de la ville. Le taux de chômage a diminué ces dernières années, mais reste supérieur à la moyenne nationale. Le changement démographique a conduit à un moment donné à une baisse de la population, mais cette tendance s'est inversée ces dernières années : les arrivées en provenance de l'étranger ont fait croître la population sarrebruckoise. Sarrebruck encourage ces arrivées grâce à son potentiel d'innovation, notamment par le développement du secteur des services et les

investissements dans l'éducation, la recherche et la culture. Particulièrement significatif est l'essor de la « creative class » dans les domaines axés sur le savoir et la technologie. Des offres de formation excellentes en technologies de l'information, ainsi qu'un pôle de recherche renommé, font de Sarrebruck non seulement une ville universitaire accueillant plus de 23 000 étudiants, mais également un centre de compétence reconnu à l'échelle européenne. Comme dans de nombreuses communes, Sarrebruck souffre malheureusement aussi d'une situation financière chronique difficile. Pour continuer à valoriser la ville et assurer à long terme le processus de consolidation la ville dépend de la coopération et du soutien financier du Land et de l'État fédéral.



Source : LHS

Développement durable et Agenda 2030 à Sarrebruck

À Sarrebruck, le développement durable est largement considéré comme une responsabilité collective. L'organe décisionnel politique central pour les questions de durabilité est le Comité pour l'environnement, le climat et le développement durable. Au sein de l'administration, plusieurs instances transversales travaillent à la mise en œuvre et au développement continu des stratégies durables. Créé en 2006, l'« E-Team » sert de plateforme interservices pour la coordination des concepts de développement urbain et de quartier intégré. Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de développement durable, le « Groupe central pour le développement durable » a été mis en place en complément.

De plus, un groupe de pilotage externe à l'administration, composé de représentant(e)s de la société civile, a accompagné le processus à titre consultatif, apportant des perspectives issues de la société civile, de l'économie et de la recherche. Sarrebruck est également active au niveau international : dans le réseau urbain QuattroPole, la ville participe notamment à un groupe de travail commun sur le développement durable avec Trèves, Metz et Luxembourg. La responsabilité technique du développement durable incombe au Département des finances et du développement durable ainsi qu'au Service du climat et de la protection de l'environnement. Dans les services spécialisés, des référents dédiés ont également été nommés pour intégrer les thématiques de durabilité dans leurs domaines respectifs.

La Stratégie de développement durable de la ville de Sarrebruck constitue le cadre central pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau local. Elle comprend cinq axes d'action dotés d'objectifs stratégiques et opérationnels, qui regroupent des mesures concrètes pour un développement urbain durable. L'accent est mis sur une administration exemplaire et responsable, la lutte contre le

changement climatique et l'efficacité énergétique, la planification urbaine et la mobilité durables, la participation sociale ainsi que sur une économie tournée vers l'avenir. Sarrebruck vise ainsi à intégrer de manière systématique les aspects écologiques, sociaux et économiques dans tous les domaines de l'administration et de la vie locale, et à développer la ville de manière durable et résiliente d'ici 2030.

Pour mettre en œuvre et pérenniser la Stratégie de développement durable, celle-ci est intégrée dans un management communal du développement durable. À cet effet, des responsabilités claires ont été définies et des instances de travail ont été créées. Une équipe de coordination assure le suivi régulier des activités de durabilité, et un rapport sur le développement durable a été publié pour la première fois en 2024/2025. Grâce à ces instruments, les contributions de la ville à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 deviennent mesurables et visibles. La stratégie est évaluée en continu et adaptée si nécessaire aux nouvelles conditions-cadres.

Le premier Examen Local Volontaire de la ville de Sarrebruck constitue, avec le rapport sur le développement durable 2024⁴, le point de départ d'un suivi continu du développement durable. Ce suivi est conçu comme un processus permanent : les résultats du présent rapport servent de base pour les mises à jour futures. Parallèlement, Sarrebruck souhaite encourager d'autres communes à rendre compte, dans le cadre du « Rapport-Cadre Commune Durable » (BNK), de leurs propres activités et indicateurs de durabilité.

Les rapports de progrès récents des Nations unies montrent clairement que, dans la « décennie de l'action » (2020–2030) proclamée par l'ONU, il reste un besoin d'action considérable pour atteindre les Objectifs de développement durable mondiaux. Les communes ont une responsabilité particulière, car elles jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre locale. Sarrebruck s'engage explicitement

⁴ Voir à ce sujet : <https://www.saarbruecken.de/media/download-685bb9bc763b6> (dernière consultation : 17/12/2025).

en faveur de l'Agenda 2030 et définit, dans sa Stratégie de développement durable, un plan d'action clair pour les années à venir.

Les mesures suivantes présentent une importance particulière à court et moyen terme :

- Rendre les achats communaux plus durables : adapter les pratiques de passation des marchés afin de prendre davantage en compte les critères environnementaux et sociaux, par exemple en favorisant les produits régionaux, équitables ou respectueux de l'environnement.
- Élaboration d'un Sustainable Urban Mobility Plan (SUMP): développement d'un plan de mobilité urbaine durable conforme aux nouvelles directives européennes (règlement TEN-V 2024). En tant que nœud urbain du réseau transeuropéen de transport, la capitale de la Darre est tenue de présenter un SUMP au plus tard fin 2027. La base repose sur les lignes directrices de l'UE, avec une méthodologie claire, des procédures de participation, des processus de mise en œuvre et de suivi, ainsi que de nombreux exemples pratiques, en s'appuyant également sur l'expérience du Plan de développement des transports de Sarrebruck 2030. Plan de rénovation du parc immobilier municipal : élaboration d'un plan d'action complet pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux dans le cadre du concept de protection climatique.
- Révision du code de la construction de la région Sarroise : adaptations qui confèrent à la capitale de la Sarre des responsabilités supplémentaires dans le domaine des projets de construction durables – par exemple en matière de places de stationnement ou d'installations photovoltaïques – et renforcent le rôle de la commune dans la planification et le contrôle.

Avec ce management intégré du développement durable et le suivi continu via les rapports, Sarrebruck pose les bases pour rendre les progrès mesurables, garantir la transparence et mettre en œuvre l'Agenda 2030 de manière efficace et durable au niveau local.

Fondamentalement, la ville de Sarrebruck propose sur différents sujets des formats de participation pour les citoyen-ne-s et signale à plusieurs endroits sur son site web les offres existantes. La Stratégie de développement durable a, par exemple, été élaborée dans le cadre d'un processus participatif. De plus, depuis 2009, il existe le groupe de pilotage Fair-Trade-Town, dans lequel différents acteur-ric-e-s de la société civile, de l'économie, des établissements d'enseignement supérieur et de l'administration municipale participent à la planification et à la mise en œuvre des activités liées au commerce équitable à Sarrebruck.

Principales étapes de la ville de Sarrebruck dans le domaine du développement durable:

- 1992:** Engagement volontaire en faveur d'un développement urbain durable
- 1995:** Signature de la Charte d'Aalborg
- 1998:** Création d'une cellule stratégique pour un développement urbain durable et sain
- 2009:** Adoption du concept de développement urbain par le conseil municipal
- 2009:** Sarrebruck devient la première Fairtrade Town d'Allemagne
- 2015:** Sarrebruck reçoit le titre de « Capitale du commerce équitable »
- 2017:** Adoption par le conseil municipal de la résolution-type « Agenda 2030 pour le développement durable » – parmi les premières communes d'Allemagne
- 2017:** Lancement de la coordination de la politique de développement municipal (Kepol)
- 2018:** Mention dans le cadre du Prix des villes européennes pour un commerce équitable et éthique de la Commission européenne
- 2018:** Participation au projet commune durable à l'échelle mondiale (GNK)
- 2023/2024:** Élaboration et publication d'une stratégie globale de développement durable
- 2024:** Rapport de Développement Durable (selon le BNK)

Sarrebruck en chiffres

187.000

Habitant·e·s

23.000

Étudiant·e·s

**Bâtiments
emblématiques**

Château de Sarrebruck
& la Ludwigskirche

La seule capitale
de région
allemande située
en zone frontalière

44 %

du territoire urbain est
constitué de forêts

Site d'innovation
de premier plan
pour l'intelligence
artificielle en
Allemagne

45 km

Le réseau de la
Saarbahn GmbH s'étend
sur 45 km

114.000

personnes sont
transportées chaque
jour par les trains et bus
de la Saarbahn GmbH

7,2 %

est le taux de réduction
des émissions de gaz à
effet de serre entre 2019
et 2022

**1^{ère} ville
labellisée
Fairtrade**

en Allemagne (depuis
2009)

26 %

des habitants de
Sarrebruck ne sont pas
de nationalité allemande

63 %

des salariés exercent
dans le secteur des
services

3. Mise en œuvre des 17 Objectifs mondiaux de développement durable dans la commune

Messages clés



Éducation de qualité

L'éducation est à Sarrebruck une clé centrale pour la participation sociale, l'intégration et le développement durable. Sarrebruck vise à permettre à toutes et tous l'accès à une éducation de qualité et à promouvoir l'équité en matière d'éducation. Elle encourage l'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge senior, la participation culturelle et l'éducation au développement durable. Grâce à des lieux d'apprentissage accessibles, des formats numériques et des coopérations avec des institutions culturelles et scientifiques, Sarrebruck renforce l'équité en matière d'éducation et apporte une contribution importante à une société urbaine ouverte et tournée vers l'avenir.



Travail décent et croissance économique

Sarrebruck allie tradition économique et innovation. Après être passée d'une ville industrielle à une ville de services, Sarrebruck se développe aujourd'hui pour devenir un pôle moderne de recherche, d'informatique et de création d'importance suprarégionale. Grâce à un réseau solide regroupant éducation, sciences et entreprises, Sarrebruck renforce les processus économiques durables et améliore ainsi sa compétitivité. Parallèlement, la ville se positionne de plus en plus comme une destination touristique durable, alliant nature et culture. L'administration municipale elle-même agit en tant qu'employeur attractif et responsable, conciliant efficacement vie professionnelle et vie familiale.



Villes et communautés durables

L'aménagement urbain à Sarrebruck est conçu de manière sociale, écologique et économique. La ville de Sarrebruck mise sur une utilisation durable de l'espace, des logements abordables et des quartiers résilients face au climat. La ville crée ainsi, grâce à ses cadres de planification, les conditions nécessaires pour des offres locales d'éducation, de travail, de loisirs et de services. De même, la diversité des options de mobilité est encouragée par une planification ciblée des transports et des infrastructures, facilitant des déplacements quotidiens sûrs et respectueux de l'environnement.



Consommation et production responsables

La ville de Sarrebruck, s'engage en faveur d'une gestion responsable des ressources et de la promotion de modes de vie durables. Elle renforce les circuits régionaux et applique ces principes dans ses propres procédures d'attribution et d'approvisionnement. En matière de gestion des déchets, la prévention et le recyclage sont des priorités majeures. Les citoyen-ne-s, les entreprises et les établissements éducatifs sont sensibilisés à une consommation consciente et à des comportements durables au quotidien.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

La ville de Sarrebruck assume activement sa responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques et oriente ses actions communales vers l'objectif de neutralité carbone d'ici 2045 au plus tard, avec des étapes intermédiaires concrètes. La lutte contre les changements climatiques est intégrée comme mission transversale au sein de l'administration et se traduit par des mesures ciblées et des dispositifs de participation. L'attention est particulièrement portée sur le renforcement de la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes, l'amélioration du climat urbain et l'intégration systématique de cette lutte dans tous les processus municipaux.



Partenariats pour la réalisation des objectifs

En tant que première ville labellisée Fairtrade en Allemagne, Sarrebruck vit la coopération internationale à plusieurs niveaux : à travers des projets de durabilité menés de longue date dans les pays du Sud, ainsi que par son engagement transfrontalier sur son territoire, notamment au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle ou du réseau urbain QuattroPole. La ville s'engage, en étroite collaboration avec la société civile, en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la mobilité, du développement urbain et du tourisme. La construction et l'entretien de partenariats durables, fondés sur la réciprocité, génèrent des synergies essentielles et renforcent la cohésion sociale.



ODD 4 Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Contexte



Mondial

L'éducation est essentielle pour le développement durable, mais les progrès restent nettement en deçà des objectifs fixés. Un faible niveau d'éducation constitue non seulement un problème pour les personnes concernées, mais également pour le pays dans son ensemble. Dans un pays où il n'existe pas de main-d'œuvre qualifiée et formée, il est difficile de se développer et de connaître une croissance économique durable de manière autonome. Si les taux de scolarisation et de réussite ont progressé depuis 2015, cette évolution reste néanmoins lente. Dans le monde, 272 millions d'enfants et de jeunes n'ont toujours pas accès à une éducation adéquate. Malgré de légères améliorations en matière d'alphabétisation, 754 millions de personnes restent privées des compétences de base en lecture et en écriture, les femmes étant particulièrement touchées, représentant 63 % de ce chiffre.⁵



National

L'Allemagne dispose d'un système éducatif bien développé, avec l'instruction obligatoire, des établissements d'enseignement gratuits et le système de formation en alternance reconnu à l'international. Cependant, des défis structurels subsistent. Selon le dernier Rapport national sur l'éducation, le taux de décrochage scolaire s'élevait à 6,9 % en 2022. De plus, les chances éducatives individuelles restent fortement dépendantes de l'origine sociale, du niveau d'éducation et de la situation socioéconomique des familles. En conséquence, moins de jeunes issus de l'immigration obtiennent le baccalauréat (Abitur).⁶ Des retards existent également en matière d'équipements numériques et de formation continue pour les personnes peu qualifiées. C'est pourquoi la Stratégie allemande pour le développement durable 2025 met davantage l'accent sur l'amélioration de l'égalité des chances, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques. L'objectif est de rendre le système éducatif plus inclusif, de faciliter les transitions vers la formation et l'emploi et de promouvoir les possibilités de formation continue.⁷



Sarrebruck

La ville de Sarrebruck, est la seule capitale régionale d'Allemagne rattachée à un district. Cette structure administrative particulière implique qu'elle exerce à la fois des compétences communales et certaines missions de l'État normalement confiées aux arrondissements. Ainsi, certaines compétences dans les domaines du social, de la santé, de l'aide à la jeunesse et de l'éducation ne relèvent pas de l'administration

⁵ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-04/> (Dernier accès : 17/12/2025).

⁶ Voir à ce sujet : <https://deutsches-schulportal.de/schule-im-umfeld/nationaler-bildungsbericht-mehr-schulabbrecher-und-fachkraeftemangel/> (dernière consultation : 17/12/2025).

⁷ Voir à ce sujet : <https://www.publikationen-bundesregierung.de/pp-de/publikationssuche/nachhaltigkeitsstrategie-2025-2344672> (dernière consultation : 17/12/2025).

municipale, mais du Regionalverband. Le taux de décrochage scolaire à Sarrebruck s'élevait dernièrement à 4,39 % (2022). À Sarrebruck également, on observe que les jeunes issus de l'immigration, notamment en raison de défis spécifiques au sein du système éducatif (p. ex. des situations de séjour incertaines), quittent plus souvent que les jeunes de nationalité allemande la scolarité obligatoire sans obtenir de diplôme de fin d'études secondaires. Cela signifie que dans la ville de Sarrebruck en 2021, parmi les élèves ayant abandonné l'école, le nombre d'élèves sans nationalité allemande était environ 3,2 fois plus élevé (au niveau national, ce ratio atteignait même 3,6 la même année).

Concrètement, dans le cadre de sa stratégie de durabilité la ville de Sarrebruck poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 4 :

- **Objectif stratégique 21** : L'administration municipale s'engage à garantir à toutes les personnes l'accès à une éducation solide et œuvre en faveur de l'équité en matière d'éducation.
- **Objectif stratégique 22** : Assurer l'accès aux offres éducatives et culturelles pour toutes et tous, promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation au développement durable.
- **Objectif opérationnel 8.5** : Développer les offres culturelles et éducatives en matière de protection de l'environnement et des ressources, et soutenir les initiatives privées et bénévoles.

Notre engagement

Atelier éducatif Kirchberg à Malstatt

La ville de Sarrebruck a inauguré en mai 2024 l'Atelier éducatif Kirchberg à Malstatt. Malstatt est un quartier diversifié, traditionnellement marqué par l'immigration, qui figure également parmi les quartiers socialement défavorisés de la ville. En tant que centre éducatif de quartier, l'atelier soutient les écoles, les crèches et les structures sociales de Malstatt dans leurs activités éducatives. L'atelier éducatif constitue, sous la responsabilité de la ville de Sarrebruck une nouvelle offre



Source : LHS

éducative innovante. Il fonctionne sous le principe « Ouverture, transparence, participation et innovation » et s'adresse aussi bien aux enfants et adolescents qu'aux adultes. Le projet prend en compte la diversité des contextes sociaux et culturels ainsi que des expériences éducatives des familles. L'offre de l'établissement répond aux défis actuels et aux besoins de la société urbaine.

« Avec l'Atelier éducatif Kirchberg, nous lançons un projet phare en matière de politique éducative à Sarrebruck. »

Uwe Conradt, le Maire



Source : LHS

Éducation à l'environnement et à la nature dans le parc animalier municipal (Wildpark)

Un exemple d'offre dans le domaine de l'éducation au développement durable est l'éducation à l'environnement et à la nature au parc animalier municipal (Wildpark). Dans le parc animalier de 17 hectares situé dans le quartier St. Johann à Sarrebruck, vivent environ 120 animaux sauvages et domestiques européens, originaires ou acclimatés, dans des enclos adaptés à leurs besoins. L'accès au parc est gratuit. L'éducation à l'environnement et à la nature permet de découvrir ces animaux dans des conditions respectueuses de leur espèce, ainsi que dans des lieux d'apprentissage spécialement aménagés, tels que la classe forestière. Le parc abrite également une Académie du parc animalier, rattachée à la ville.

Une large gamme d'offres et d'événements à la bibliothèque municipale

En tant que lieu d'apprentissage central, la bibliothèque municipale de Sarrebruck propose une offre médiatique diversifiée, accessible et complète, tant sous forme analogique que numérique. Des événements collaboratifs sur des thèmes de durabilité y sont également organisés régulièrement. Depuis de nombreuses années, une collaboration étroite existe avec l'Infolab de l'université, notamment pour des initiatives telles que les « Coder Girls ». Depuis 2022, des formats de coopération ont été établis avec le

CISPA, ainsi que l'offre hebdomadaire du « Alpha-Treff » en partenariat avec l'université populaire, destinée à l'acquisition de compétences de base en lecture et écriture. En 2023, une lecture sur le thème de la protection du climat a été organisée en collaboration avec la Fondation Heinrich-Böll. Par ailleurs, la bibliothèque municipale participe régulièrement aux séries d'événements de la ville, telles que la Semaine interculturelle et le Mois des femmes. Parmi les autres temps forts figurent les « Petits-déjeuners équitables » thématiques ainsi que des événements sur le commerce équitable, en collaboration avec l'initiative Fairtrade.

Rencontre culturelle et lecture

Les Rencontres culturelles et lecture sont des centres socioculturels et des établissements éducatifs situés dans les quartiers. Elles s'adressent principalement aux enfants, aux adolescents, aux personnes issues de l'immigration ainsi qu'aux seniors. Ces structures contribuent de manière importante à l'intégration et luttent parallèlement contre l'isolement des personnes âgées. En plus du prêt de livres et d'autres médias, les Rencontres culturelles et lecture proposent une large gamme d'activités : soutien linguistique et lecture pour les enfants, lectures pour les adultes, ainsi que des espaces de rencontre et d'échange. Le personnel organise des visites guidées pour les crèches et les classes scolaires, des sorties éducatives et, tout au long de l'année, des activités créatives pour tous les âges, telles que des cours de musique, des ateliers de théâtre ou des après-midis bricolage. Depuis 2021, des événements sur la durabilité destinés aux enfants, aux femmes et aux seniors ont également lieu à Malstatt, Sankt Arnual et Dudweiler.

Le bibliobus transfrontalier pour le plaisir de la lecture et le soutien linguistique

En collaboration avec les communautés de communes françaises voisines — Forbach Porte de France, Saint-Avold Synergie et Sarreguemines Confluences — ainsi qu'avec la région académique Grand Est, la ville de Sarrebruck exploite le BI-BUS entièrement électrique. Depuis 2022, le bibliobus de la bibliothèque municipale se rend dans les écoles



Source : LHS

primaires de l'Eurodistrict SaarMoselle et propose aux enfants de nombreuses activités ludiques, telles que le prêt de médias bilingues, le cinéma de livres illustrés, des lectures à voix haute, des rallyes sur tablettes, des jeux, et bien plus encore. L'intérieur du bus est aménagé avec des coins lecture confortables décorés sur le thème de la nature, un grand espace d'activités, un équipement multimédia et des technologies modernes. Des collaborateurs qualifiés aident les enfants à choisir les titres les plus appropriés. Les enseignants peuvent également emprunter des médias pour leurs cours ou pour des semaines de projet. L'objectif du BI-BUS est d'initier les enfants des écoles primaires allemandes et françaises à la langue voisine de manière ludique et de renforcer leurs compétences en lecture et en utilisation des médias.

Offres culturelles dans les domaines du cinéma et des arts

À Sarrebruck, plusieurs offres sont proposées dans le domaine du cinéma : la série de films « Cinema for Future » (comprenant des séances scolaires, des conférences scientifiques et des cours magistraux), le Filmreif Kinotreff pour les seniors à tarif réduit, des cycles de films et discussions sur les questions de genre, ainsi que l'offre gratuite pour les crèches « Pour la première fois au cinéma ». En 2025, le Filmhaus

de Sarrebruck a organisé la série de films « Soirées cinéma apocalyptiques », en collaboration avec l'exposition « Klima XL », à l'occasion des 40 ans de la Maison des artistes de la Sarre, présentant des classiques du cinéma de fiction dystopiques et critiques envers l'environnement. La même année, le Filmhaus municipale a reçu le deuxième prix dans la catégorie « Cinéma qui éduque » lors du prix du cinéma du réseau des cinémathèques. La Galerie municipale de Sarrebruck propose également, dans le cadre de son offre culturelle et éducative gratuite, diverses activités de médiation artistique sur les thèmes du changement climatique et du développement durable (par exemple : les 17 Objectifs de développement durable, l'exposition « Our house is on fire », ⁸ etc.).

Campagne de sensibilisation : « Sois le changement que tu veux voir à Sarrebruck »

La campagne a pour objectif de rendre plus visibles les activités de la ville de Sarrebruck dans le domaine du développement durable tout en transmettant aux citoyen·ne·s des conseils pratiques pour leur quotidien. Plus précisément, il s'agit de promouvoir le premier « Rapport-cadre pour les communes durables » (BNK) et « l'Examen local volontaire » (ELV) par le biais d'une campagne de sensibilisation à grande échelle. Cette campagne utilise des médias numériques et analogiques ainsi que les infrastructures de la ville pour présenter les informations sur le développement durable de manière compréhensible et proche du quotidien. Un des éléments de la campagne est un quiz interactif, accessible via des cartes et une application spécialement développée. Les citoyen·ne·s et les élèves y découvrent l'importance mondiale des Objectifs de développement durable (ODD), leur mise en œuvre locale à Sarrebruck, ainsi que des thèmes comme le commerce équitable et les pratiques durables au quotidien. Le quiz comprend également des questions et contenus pédagogiques adaptés aux enfants, afin de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux du développement durable.

Programmes (de vacances) municipaux pour enfants

Depuis de nombreuses années ville de Sarrebruck propose des programmes de vacances pour enfants qui vont bien au-delà de la simple animation. Ils offrent aux enfants des opportunités d'apprentissage, de rencontres et d'expériences créatives, tout en permettant aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

La ville de Sarrebruck publie sur son site internet des informations sur les offres (y compris pendant les vacances) destinées aux enfants et adolescents. Avec le calendrier d'événements « Kinderkakadu » ⁹ et le programme annuel KidS, Sarrebruck propose un large éventail d'activités, majoritairement gratuites, allant du sport et des arts à des activités de sensibilisation à la nature. Depuis l'été 2025, le « Kinderkakadu » est disponible uniquement en version numérique, ce qui le rend plus moderne, écologique et facilement accessible.

⁸ Voir à ce sujet :

https://stadtgalerie.saarbruecken.de/ausstellungen/archiv/our_house_is_on_fire_kuratiert_von_kindern_und_jugendlichen (dernière consultation : 17/12/2025).

⁹ Voir à ce sujet :

https://www.saarbruecken.de/leben_in_saarbruecken/familie_und_soziales/kinder_und_jugendliche/kinderkakadu (dernière consultation : 17/12/2025).

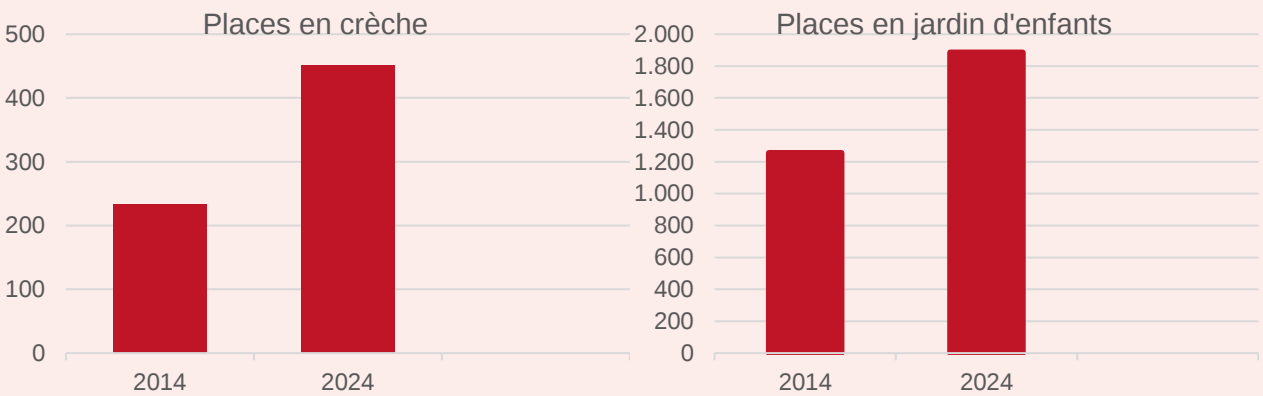
Évolutions locales



Places d'accueil pour enfants (nombre)

	2014	2024
Places en crèche	233	451
Places en jardin d'enfants	1.255	1.885

Nombre de places en crèche et en jardin d'enfants dans les établissements municipaux (Source : Sarrebruck, capitale de la Sarre, Service de l'enfance et de l'éducation)

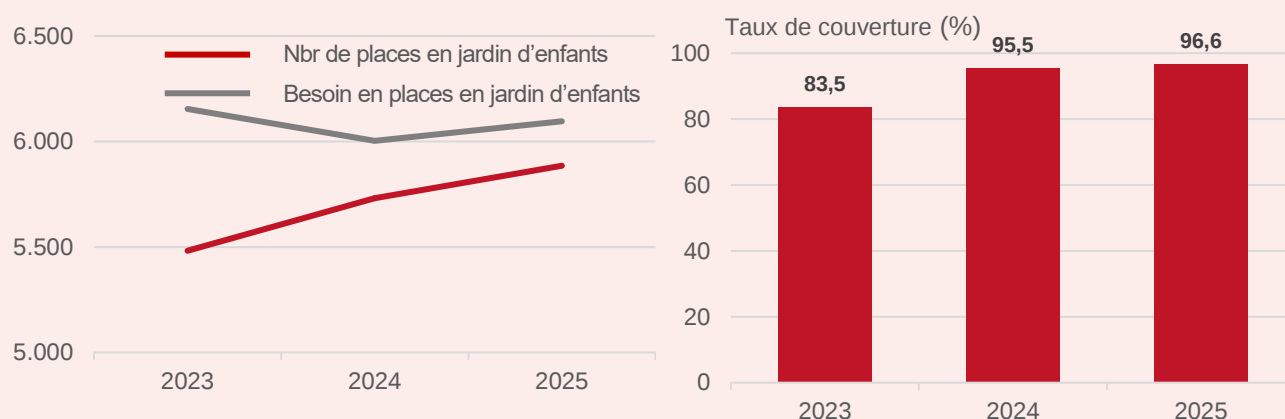




Rapport entre le nombre d'enfants (plus de 3 ans) et l'offre d'accueil (%)

	2023	2024	2025
Nombre de places en jardin d'enfants	5.487	5.731	5.885
Besoin en places en jardin d'enfants	6.154	6.003	6.095
Taux de couverture (%)	83,5	95,5	96,6

L'indicateur met en relation le nombre total de places en jardin d'enfants à Sarrebruck avec les besoins en places d'accueil pour la tranche d'âge concernée (+ de 3 ans). Les besoins indiqués en matière de places d'accueil sont basés sur une projection de la demande au 31/07/2023.¹⁰



Accès de proximité aux services essentiels – École primaire (mètres)

2018	2021
659,0	659,0

Distance à vol d'oiseau pondérée par le nombre d'habitants jusqu'à l'école primaire la plus proche (Source : Portail ODD / Guide des communes)



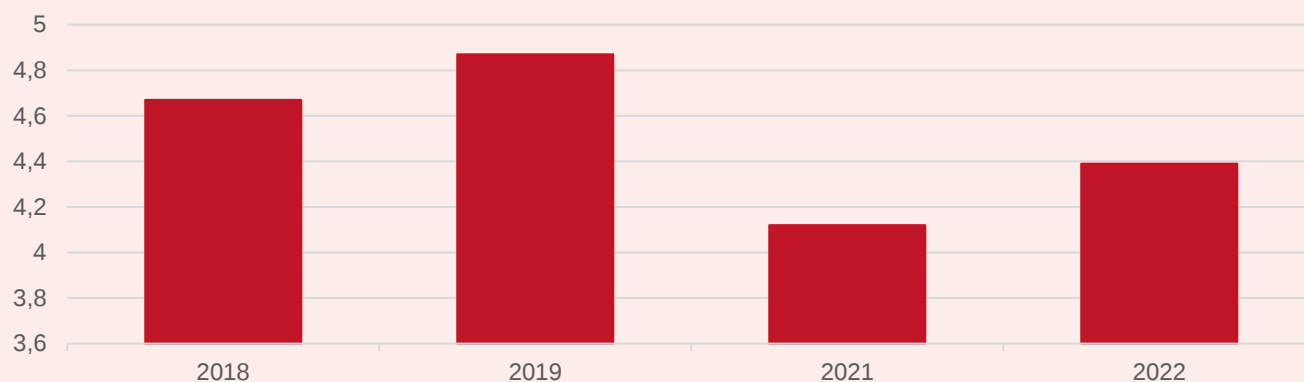
¹⁰ Voir à ce sujet : SessionNet | Plan de développement préscolaire 2024 - 2026 (dernière consultation : 17/12/2025).



Élèves quittant le système scolaire sans diplôme (%)

2018	2019	2021	2022
4,67	4,87	4,12	4,39

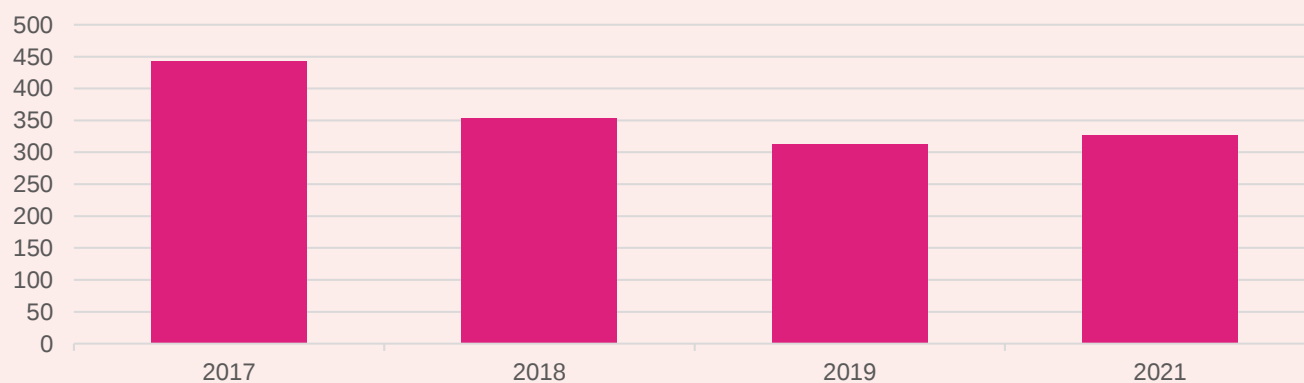
Part des élèves sans diplôme parmi l'ensemble des élèves (Source : Portail ODD / Guide des communes)



Élèves quittant le système scolaire sans diplôme – ressortissant·e-s étrangers·ères (%)

2017	2018	2019	2021
443,41	353,48	313,42	327,06

L'indicateur met en relation le taux de décrochage scolaire des ressortissant·e-s étrangers·ères avec le taux de décrochage scolaire de l'ensemble de la population. Pour la ville de Sarrebruck cela signifie qu'en 2021, parmi les élèves ayant quitté le système scolaire, le nombre d'élèves sans nationalité allemande était environ 3,2 fois plus élevé (Source : Portail ODD / Guide des communes)

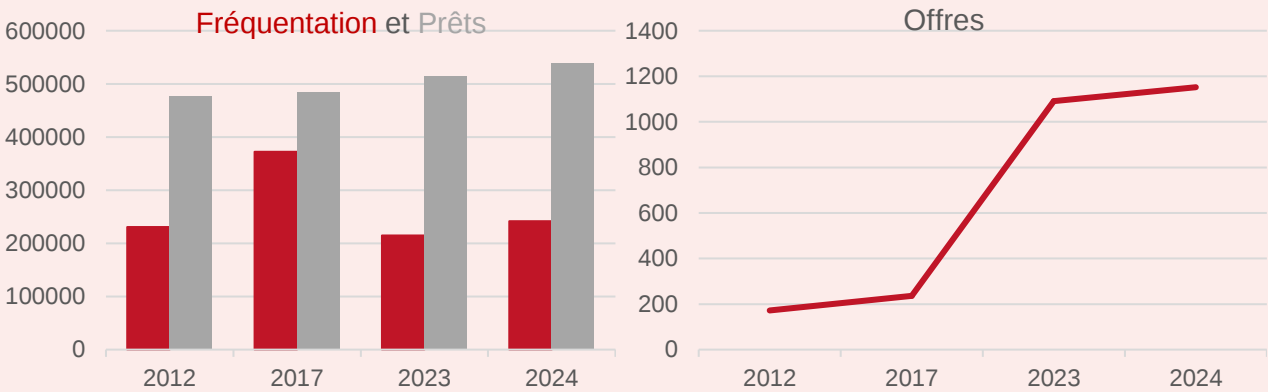




Bibliothèque municipale – fréquentation, prêts, programmation

	2012	2017	2023	2024
Fréquentation	230.639	372.237	214.744	241.615
Prêts	477.158	483.877	514.562	538.314
Offres	172	236	1.091	1.152

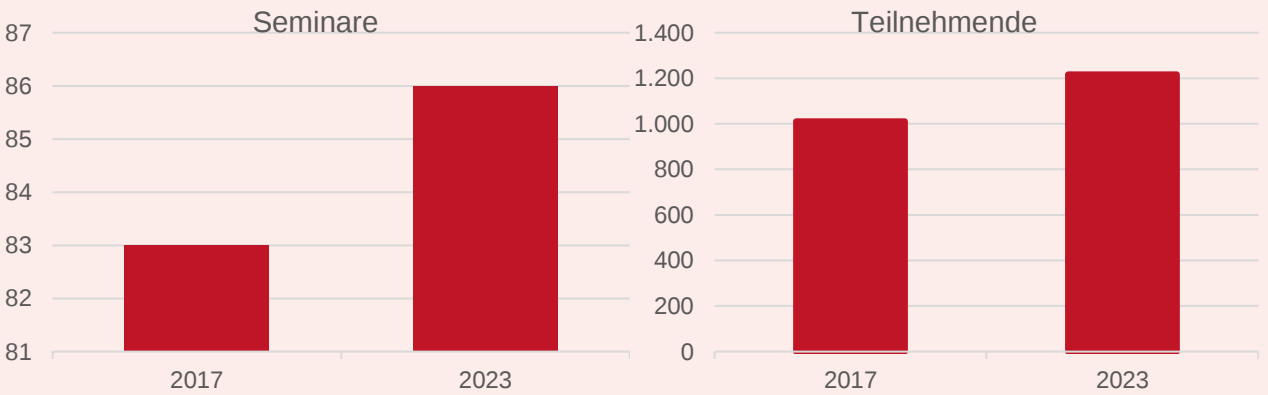
Fréquentation de la bibliothèque municipale / Prêts à la bibliothèque municipale / Événements, visites guidées et expositions à la bibliothèque municipale (Source : Sarrebruck, capitale de la Sarre, Statistiques des bibliothèques allemandes, DBS).



Formations internes à l'administration (nombre)

	2017	2023
Séminaires	83	86
Participants	1.011	1.217

Nombre de séminaires proposés et nombre de participants aux séminaires (Source : Sarrebruck, capitale de la Sarre)



Opportunités et défis

L'éducation n'est pas seulement un bien individuel, mais constitue également le fondement de l'intégration, de l'innovation et de la participation sociale, y compris à Sarrebruck. La ville dispose d'un paysage éducatif dynamique, allant des établissements traditionnels tels que les écoles, les bibliothèques et les lieux de rencontres culturelles, jusqu'aux établissements d'enseignement supérieur. Cette diversité offre de nombreuses opportunités, mais l'égalité des chances reste un défi central. Les inégalités sociales se reflètent toujours dans l'accès différencié à l'éducation, par exemple en matière de soutien linguistique ou d'équipements dans les écoles défavorisées. Les jeunes issus de l'immigration sont également plus souvent touchés par le décrochage scolaire. Une grande opportunité réside dans la transformation numérique. Avec l'adoption récente de la loi sur l'éducation numérique (DiBiG), le Land de Sarre dispose d'un cadre contraignant pour intégrer systématiquement les compétences numériques dans l'enseignement. La ville de Sarrebruck peut y jouer un rôle particulier en tant que pôle informatique et centre de recherche : avec l'université, des instituts renommés tels que l'August-Wilhelm Scheer Institut et une scène start-up dynamique, la ville offre des conditions idéales pour développer une éducation numérique pratique et innovante. Cette combinaison de cadres juridiques et de savoir-faire local ouvre de nouvelles voies pour des offres d'apprentissage inclusives et contemporaines. Grâce à un réseau éducatif étendu, en étroite coopération avec l'Association régionale de Sarrebruck, et en s'appuyant sur ses atouts en tant que pôle informatique ainsi que sur des initiatives innovantes comme le DiBiG sarrois, Sarrebruck est bien placée pour réduire les inégalités éducatives et mettre en œuvre localement l'ODD 4, contribuant ainsi à une société plus durable, inclusive et tournée vers l'avenir.



ODD 8 Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Contexte



Mondial

Les conséquences de la pandémie de Covid-19, de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, la hausse du coût de la vie, les tensions dans le système commercial mondial et l'endettement croissant des États dans le monde sont autant de facteurs qui affectent fortement la croissance économique. Alors que le taux de chômage mondial est tombé à un niveau record de moins de 5 % en 2024, près de 58 % de la population active mondiale travaille encore dans des conditions d'emploi informel.¹¹ Dans l'espace du G20, la croissance a légèrement diminué en 2024 pour atteindre 3,2 % (contre 3,4 % en 2023), l'Allemagne étant la seule nation du G20 à enregistrer une contraction (-0,2 %).¹² Pour 2025, la Commission européenne prévoit dans sa prévision d'automne une légère croissance économique de 0,2 % en Allemagne.¹³



National

L'Allemagne dispose, grâce à son économie sociale de marché, à des droits étendus pour les salarié·e·s et à un salaire minimum élevé au niveau international, de conditions-cadres visant à garantir un travail décent et la stabilité économique. Avec un produit intérieur brut d'environ 4,66 billions de dollars US en 2024, l'Allemagne est, après les États-Unis et la Chine, la troisième plus grande économie mondiale. Les conséquences des crises mondiales y sont toutefois particulièrement sensibles. Les coûts élevés de l'énergie et des matières premières, le ralentissement des investissements, le changement démographique et les coûts de la transformation vers une industrie climatiquement neutre pèsent sur la compétitivité du pays. Ces facteurs ont conduit, ces dernières années, à une légère récession. S'y ajoute une inflation durablement élevée qui, bien qu'en recul depuis son pic, continue de mettre sous pression les ménages et les entreprises.¹⁴ Afin de protéger les standards en matière de droits humains le long des chaînes d'approvisionnement mondiales, la loi sur les chaînes d'approvisionnement est entrée en vigueur en 2023. Il est attendu de toutes les entreprises qu'elles respectent leur devoir de diligence en matière de droits humains, tant en Allemagne que dans le cadre de leurs activités internationales. L'emploi revêt une grande importance pour la société allemande, les systèmes de sécurité sociale étant financés par les cotisations des actifs. Le nombre de personnes actives en Allemagne a quasiment progressé de manière

¹¹ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-08/> (dernière consultation : 17/12/2025).

¹² Voir à ce sujet : <https://www.oecd.org/en/data/insights/statistical-releases/2025/03/g20-gdp-growth-fourth-quarter-2024> (dernière consultation : 17/12/2025).

¹³ Voir à ce sujet : <https://www.spiegel.de/wirtschaft/wirtschaft-in-deutschland-waechst-aber-langsam-als-eu-durchschnitt-a-c5fdff91-5cc7-4662-a06f-bb5e537f33bc> (dernière consultation : 17/12/2025).

¹⁴ Voir à ce sujet : https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/2025/01/PD25_019_811.html (dernière consultation : 17/12/2025).

continue depuis 2006, à l'exception des années marquées par les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. En 2024, le taux d'emploi des 15-65 ans s'élevait à 77,5 %. ¹⁵



Sarrebruck

Sarrebruck a largement réussi la transition structurelle de l'industrie minière et sidérurgique vers une économie moderne de services : aujourd'hui, environ 63 % des personnes occupées travaillent dans le secteur tertiaire, tandis que la construction métallique et les équipementiers automobiles demeurent des piliers industriels importants. Néanmoins, le taux de chômage, qui s'élève à 11,1 %, ¹⁶ reste supérieur à la moyenne nationale. En tant que ville universitaire et pôle informatique, accueillant près de 23 000 étudiants, Sarrebruck dispose toutefois d'un fort potentiel d'innovation. Le lien étroit entre éducation, recherche et industries créatives renforce la compétitivité de la ville et ouvre des perspectives en faveur d'une économie durable. Le tourisme joue également un rôle important à Sarrebruck au sein du Land de Sarre. En tant que capitale du Land et Eurométropole, la ville constitue un centre culturel dynamique, avec des festivals, des musées et une offre gastronomique variée. Elle complète en outre les offres de nature et d'activités de plein air de la région sarroise, notamment avec l'espace naturel « Urwald vor den Toren der Stadt » (la forêt vierge aux portes de la ville).

¹⁵ Voir à ce sujet :

<https://www.destatis.de/DE/Themen/Arbeit/Arbeitsmarkt/Erwerbstaetigkeit/Tabellen/erwerbstaetigenquoten-gebietsstand-geschlecht-altergruppe-mikrozensus.html> (dernière consultation : 17/12/2025).

¹⁶ Voir à ce sujet : <https://www.saarbruecken.de/media/download-565eb062d378d> (dernière consultation : 17/12/2025).

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, la capitale de la Sarre, Sarrebruck, poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 8 :

- **Objectif stratégique 2 :** D'ici 2030, l'administration municipale de Sarrebruck offre à ses agents un environnement de travail attractif, moderne et durable.
- **Objectif stratégique 23:** L'administration municipale renforce le marché du travail et de la formation afin de réduire le taux de chômage ainsi que la pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié.
- **Objectif stratégique 23.1:** Grâce à un marketing territorial attractif, l'administration municipale contribue d'ici 2030 à la sécurisation des emplois et à l'augmentation du niveau d'emploi.
- **Objectif stratégique 24.2:** L'administration municipale contribue à ce que Sarrebruck soit, en 2030, un pôle économique durable, tourné vers l'avenir et reconnu au-delà de la région, caractérisé par des coopérations transfrontalières renforcées et une infrastructure performante.
- **Objectif stratégique 24.3:** L'administration municipale soutient, tous secteurs confondus, la création d'entreprises et la transmission d'entreprises (en particulier celles orientées vers la durabilité), en faveur d'une structure économique diversifiée.
- **Objectif stratégique 24.4:** D'ici 2030, l'administration municipale poursuit et développe la stratégie touristique régionale et de la capitale de la Sarre, Sarrebruck, contribuant ainsi au développement durable du tourisme urbain.
- **Objectif stratégique 25.1:** L'administration municipale renforce les connaissances en matière d'économie durable et encourage des processus économiques durables au sein des entreprises sarrebruckoises. D'ici 2030, le groupe municipal assume un rôle exemplaire en matière d'économie durable.

Notre engagement

Concours « FAIRnünftiges Unternehmen » (Entreprise durable et équitable)

Une mesure centrale visant à promouvoir une économie durable à Sarrebruck est le concours « FAIRnünftiges Unternehmen »,¹⁷ lancé en 2019. Cette initiative de la ville de Sarrebruck distingue des entreprises pour leurs pratiques commerciales durables et équitables. L'objectif du concours est de favoriser les comportements responsables, de renforcer la sensibilisation à la responsabilité sociétale des entreprises et de mettre en valeur des entreprises exemplaires. Les entreprises et établissements de Sarrebruck qui s'engagent – ou souhaitent s'engager – de manière particulière en faveur du commerce équitable, des enjeux sociaux, de la protection de l'environnement, de la numérisation durable et de l'engagement local peuvent poser leur candidature au label « FAIRnünftiges Unternehmen ». Les entreprises participantes sont évaluées selon des critères d'impact environnemental, de responsabilité sociale et de durabilité économique. Les candidatures sont examinées et évaluées par un jury indépendant, sur la base des mesures durables présentées. Les entreprises les plus convaincantes sont ensuite récompensées lors d'une cérémonie officielle.



Source: Jennifer Weyland

¹⁷ Voir à ce sujet : <https://fairenueckchen.de/> (dernière consultation : 17/12/2025).

« Il est impressionnant de constater la créativité et l'engagement que les entreprises participantes investissent dans leurs concepts durables. Elles contribuent ainsi à façonner une économie d'avenir pour Sarrebruck, fondée sur la responsabilité et l'équité ».

Barbara Meyer, Maire



Source : Wolfgang Klauke

Stratégie touristique de la région et de la ville de Sarrebruck 2025

Au second semestre 2019, la stratégie touristique « Région et capitale de la Sarre, Sarrebruck, 2025 » a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif et a été officiellement adoptée au printemps 2020. Elle vise à positionner Sarrebruck comme une destination touristique attractive et diversifiée, tout en valorisant de manière stratégique et durable ses atouts uniques. Le slogan directeur de la stratégie, « Sarrebruck, capitale du bon goût ! Au cœur de l'une des plus belles régions créatives d'Allemagne ! », reflète cette ambition. La stratégie met l'accent sur l'augmentation de la valeur ajoutée et de la qualité des services touristiques, sur la définition claire du profil touristique de la ville et sur l'optimisation des processus internes. Le tourisme durable et le renforcement de la présence numérique constituent des axes centraux de la démarche. Les coopérations et réseaux visent à accroître la portée des initiatives touristiques, tandis qu'une infrastructure de qualité et un service de premier ordre garantissent la satisfaction des visiteurs.

Un autre objectif de la stratégie a été la création de parcours thématiques. Dans le « Urwald vor den Toren der Stadt » ou dans la réserve de biosphère de Bliesgau, ces parcours sensibilisent les citoyen·ne·s aux enjeux de protection de la nature et de durabilité. Les producteurs locaux et les manufactures y occupent également une place centrale.

La mise à jour de la stratégie touristique, en vue de l'objectif fixé pour 2030, est actuellement en préparation et a déjà été approuvée par le conseil municipal. La collaboration existante avec l'Association régionale de Sarrebruck sera poursuivie dans ce cadre.

Label « Entreprise familiale » pour la ville de Sarrebruck

La ville de Sarrebruck, a été à plusieurs reprises distinguée par le label « Entreprise familiale » (pour la première fois en 2015). Ce label est décerné par la Chambre de commerce et d'industrie (IHK) de la Sarre et s'adresse aux entreprises, administrations et institutions qui mettent en œuvre des mesures favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. La capitale sarroise crée pour l'ensemble de ses collaborateur·rice·s un cadre de travail permettant des aménagements horaires adaptés aux différentes étapes de la vie, que ce soit pour les employés ayant une famille, pour les parents isolés ou pour ceux qui s'occupent de proches dépendants. Par cet engagement en faveur d'une meilleure conciliation entre travail et famille, la capitale sarroise entend également servir d'exemple pour les plus de 15.000 entreprises de Sarrebruck et promouvoir, au-delà de l'administration municipale, une politique de ressources humaines attentive aux besoins familiaux.

Klinikum Saarbrücken gGmbH (Centre hospitalier de Sarrebruck à but non lucratif)

Le groupe Klinikum affirme sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et de durabilité dans ses décisions entrepreneuriales. Les exigences légales et les attentes de la société sont en constante augmentation.

Dans le code de conduite du groupe Klinikum, qui constitue une directive de conformité, la durabilité est décrite comme un enjeu central de notre époque. Tous les collaborateurs ont l'obligation de prendre en compte l'impact de leurs actions et décisions sur l'environnement et de réduire, dans la mesure du possible, les charges environnementales.

Le Centre hospitalier de Sarrebruck (Klinikum) s'engage à une utilisation économe de toutes les ressources énergétiques et à une amélioration continue de sa consommation énergétique globale, ainsi que de ses performances et de sa gestion énergétique.

Les émissions de CO₂ sur le site de Winterberg ont fortement diminué. En tenant compte de l'approvisionnement en électricité verte, elles s'élevaient à 1 320 t en 2022, soit 13,6 % des émissions de 2002 (9 708 t). Si l'on ne prend pas en compte l'électricité verte, la réduction reste néanmoins de 57 %. Outre les effets comptables, tels que la vente de la blanchisserie ou la modification des facteurs d'émission pour l'électricité et le chauffage urbain, plus des deux tiers de cette diminution résultent de mesures internes mises en place par l'établissement. Parmi les mesures d'investissement, on peut citer la conversion de la vapeur issue de la centrale en chaudières à vapeur alimentées au gaz naturel ainsi que le déploiement de l'éclairage LED. Plusieurs mesures organisationnelles, telles que la campagne « Lumières éteintes », ont également contribué aux économies.

Ces mesures ont par ailleurs entraîné, par moments, une réduction des coûts. Entre 2013 et 2018, les dépenses en énergie et en eau sont passées de 3,65 millions d'euros à 2,76 millions d'euros. Depuis 2019, les coûts énergétiques augmentent à nouveau, mais en 2022, ils restent à 3,14 millions d'euros, soit nettement inférieurs aux dépenses de 2013.¹⁸

¹⁸ Voir à ce sujet : Audit énergétique 2023 conformément à la norme DIN EN 16247-1. Dr Ingo Friedrich (05/12/2023).

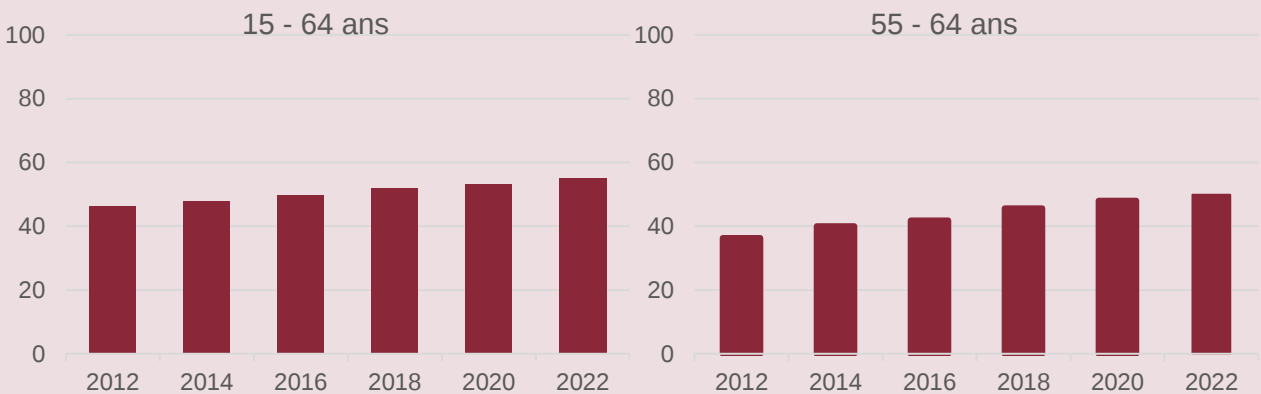
Évolutions locales



Taux d'emploi (%)

	2012	2014	2016	2018	2020	2022
15 – 64 ans	46,2	47,7	49,7	51,9	53,0	55,2
55 – 64 ans	36,3	40,0	41,8	45,6	48,0	49,9

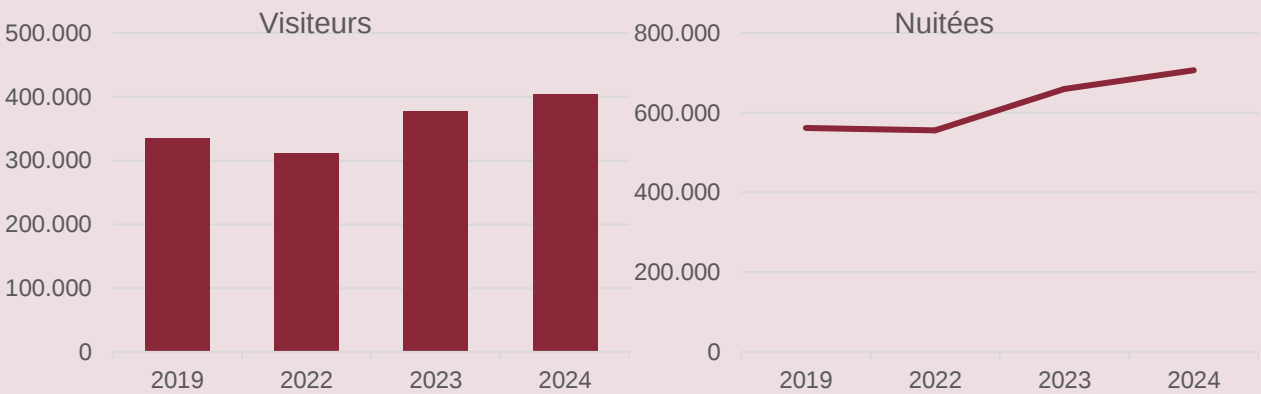
Les taux d'emploi indiquent la part des personnes âgées de 15 à 64 ans et de celles âgées de 55 à 64 ans occupées dans un emploi assujéti à la sécurité sociale, par rapport à la population en âge de travailler. Cela signifie que les fonctionnaires, les travailleurs indépendants et les emplois à temps très partiel ne sont pas pris en compte dans ces statistiques. (Quelle: portail ODD / guide des communes allemandes)



Arrivées de visiteurs et nuitées (nombre)

	2019	2022	2023	2024
Visiteurs	334.290	311.937	376.404	403.075
Nuitées	561.754	555.722	659.622	706.510

Il s'agit du nombre de visiteurs ayant séjourné dans un hôtel ou tout autre établissement d'hébergement au cours d'une période donnée, ainsi que du nombre de nuitées dans ces hébergements par an. (Source : Ville de Sarrebruck).



**52**

Entreprise durable et équitable (FAIRnünftige Unternehmen)

Depuis 2019, le concours récompense les entreprises pour leurs pratiques commerciales durables et équitables. Les entreprises participantes sont évaluées selon leur respect de l'environnement, leur responsabilité sociale et leur durabilité économique. (Source : Ville de Sarrebruck)

**9**

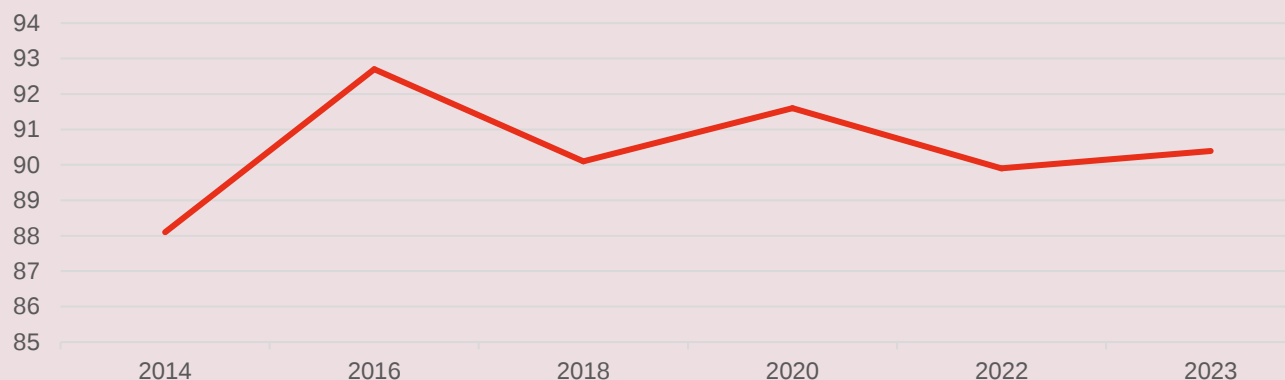
Les entreprises du secteur touristique répondent à des certifications internationales

Nombre d'entreprises du secteur touristique à Sarrebruck disposant de certifications internationales
(Source : Tourism 2030 DestiNet)

**Rapport entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes (%)**

2014	2016	2018	2020	2022	2023
88,1	92,7	90,1	91,6	89,9	90,39

Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes (Quelle: portail ODD / guide des communes allemandes)



Opportunités et défis

L'économie de Sarrebruck se caractérise par sa diversité : les services modernes, les secteurs créatifs et un secteur de la recherche et des technologies de l'information en plein développement coexistent avec une industrie traditionnelle bien établie. Cette combinaison offre des opportunités pour sécuriser l'emploi et stimuler l'innovation. En particulier, la synergie entre l'université, les instituts de recherche et les entreprises constitue un potentiel important pour stabiliser durablement le taux d'emploi et promouvoir l'innovation dans la région.

Le tourisme constitue un autre facteur économique majeur. Sarrebruck attire les visiteurs grâce à son offre culturelle et à sa proximité avec des espaces naturels uniques. Les arrivées de visiteurs et les nuitées démontrent le potentiel de développement significatif de ce secteur – surtout si des concepts durables sont appliqués de manière systématique, permettant de poursuivre la dynamique positive des dernières années.

En même temps, il apparaît que la ville fait face à des défis structurels. Parmi ceux-ci figurent un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs et la nécessité de concilier la croissance touristique avec la responsabilité écologique.



ODD 11 Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Contexte



Mondial

Déjà aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, et cette proportion continue d'augmenter. Les villes sont des moteurs de développement économique, mais elles sont également responsables d'environ 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, consomment plus des trois quarts des ressources et génèrent des milliards de tonnes de déchets.¹⁹ Elles sont donc particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique : l'élévation des températures, les inondations et la perte d'espaces verts augmentent les risques pour des milliards de personnes. À l'échelle mondiale, seulement un cinquième des villes impliquent fortement la société civile dans la planification urbaine, ce qui compromet une participation équitable et des infrastructures résilientes.²⁰ Parallèlement, la situation du logement reste précaire pour de nombreux habitants. Dans plusieurs pays du Sud global, plus de la moitié de la population urbaine vit dans des bidonvilles, au Tchad par exemple, jusqu'à 80 %. Cependant, certains progrès sont observables : au Burkina Faso, la part de la population vivant dans des bidonvilles est passée de plus de 80 % en 2000 à moins de 30 %.²¹



National

En Allemagne, près de 78 % de la population vit dans les villes et les agglomérations.²² La hausse des loyers et le manque de logements abordables influencent fortement le développement urbain, tout comme la nécessité de rendre les villes résilientes face au climat. S'ajoutent à cela des défis liés à la qualité de l'air, à la circulation et à l'adaptation aux événements météorologiques extrêmes. Dans ce contexte, le développement des transports publics, ainsi que la promotion de la marche et du vélo, jouent un rôle central. Parallèlement, il est nécessaire d'intégrer davantage les zones rurales afin d'équilibrer qualité de vie, mobilité et infrastructures entre villes et campagnes, et ainsi d'atténuer la pression démographique sur les villes. La Stratégie allemande de développement durable met donc en avant la création de logements abordables, la réduction de l'artificialisation des sols, ainsi que la promotion de la mobilité durable et des infrastructures vertes comme axes d'action prioritaires.²³

¹⁹ Voir à ce sujet : <https://www.eskp.de/klimawandel/staedte-und-klimawandel-935813/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²⁰ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-11/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²¹ Voir à ce sujet : <https://17ziele.de/ziele/11.html> (dernière consultation : 17/12/2025).

²² Voir à ce sujet : <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/662560/umfrage/urbanisierung-in-deutschland/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²³ Voir à ce sujet :

<https://www.bundesregierung.de/resource/blob/975274/2335292/c4471db32df421a65f13f9db3b5432ba/2025-02-17-dns-2025-data.pdf?download=1> (dernière consultation : 17/12/2025).



Sarrebruck

En tant que capitale régional, Sarrebruck fait face à des défis particuliers en matière de développement urbain durable. La demande croissante de logements abordables, la protection et le développement des espaces verts et libres, ainsi que la préservation de quartiers résilients face au climat structurent actuellement l'évolution de la ville. Pour l'Association régionale de Sarrebruck, une baisse de la population de 2,1 % d'ici 2040 par rapport à 2020 est prévue. Sarrebruck reflète ainsi, de manière légèrement atténuée, la tendance régionale : dans l'ensemble de la région Sarroise, un recul de 5,3 % de la population est attendu.²⁴ Par ailleurs, il est nécessaire de réduire l'artificialisation des sols tout en favorisant un développement urbain intégré et socialement équilibré. La transition de la mobilité joue ici un rôle central : grâce au développement des transports publics locaux, à la promotion de la marche et du vélo ainsi qu'aux solutions de mobilité intelligentes, Sarrebruck vise à garantir une circulation respectueuse de l'environnement et du climat pour tous les habitant·e·s.

Dans sa stratégie de développement durable, la capitale de la Sarre, Sarrebruck, poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 11 (sélection) :

- **Objectif stratégique 7:** D'ici 2030, la production de déchets à Sarrebruck aura fortement diminué. L'administration municipale soutient à cet effet les habitants, les entreprises locales et les producteurs sur place dans la prévention des déchets et dans la production et l'utilisation de produits issus de la valorisation circulaire.
- **Objectif opérationnel 8.2:** D'ici 2030, l'administration municipale aura élargi et connecté les espaces verts et libres dans l'ensemble de la ville.
- **Objectif opérationnel 8.3:** L'administration municipale veille à réduire la pollution de l'air et le bruit dans tout le territoire urbain, en particulier dans les zones résidentielles.
- **Objectif stratégique 11:** L'administration municipale s'engage activement pour la protection et l'amélioration du microclimat urbain, ainsi que pour l'adaptation aux effets du changement climatique sur place.
- **Objectif stratégique 13:** D'ici 2030, l'administration municipale garantit à tou·te·s les habitant·e·s l'accès à un logement attrayant, durable et abordable. Le développement du logement municipal permet de réduire les logements vacants et favorise l'émergence de quartiers combinant différentes formes et projets résidentiels.
- **Objectif stratégique 14:** L'administration municipale, en collaboration avec les habitant·e·s, favorise un développement durable des quartiers, à la fois résilient au climat et socialement équitable. En protégeant et en développant les espaces verts, elle vise à assurer l'équité en matière d'espaces verts dans chaque quartier.
- **Objectif stratégique 15:** D'ici 2030, l'administration municipale permet une mobilité respectueuse de l'environnement et neutre en carbone grâce à une offre attractive de transports publics locaux et à un réseau développé de pistes cyclables et de chemins piétons.

²⁴ Voir à ce sujet :

https://www.sr.de/sr/home/nachrichten/politik_wirtschaft/bevoelkerungsprognose_saarland_bis_2045_100.html
(dernière consultation : 17/12/2025).

Notre engagement

Plan de développement de la mobilité (à l'avenir « Sustainable Urban Mobility Plan »)

Une base centrale pour le développement futur de la mobilité dans la ville de Sarrebruck est le Plan de développement de la mobilité (VEP) 2030, adopté fin 2016 par le conseil municipal de Sarrebruck. Le VEP constitue une planification stratégique visant à orienter le développement de la mobilité et des transports à Sarrebruck jusqu'en 2030. Dans le VEP 2030, un concept cible a été défini avec pour objectif principal (« Leitziel ») la « conception et le développement de la mobilité de manière compatible et durable », soutenu par une série d'objectifs généraux, intermédiaires et spécifiques. Les six objectifs généraux du VEP sont les suivants : accroître la sécurité routière, garantir une participation équitable, promouvoir le réseau de mobilité durable (Umweltverbund), assurer l'accessibilité, rendre les espaces routiers agréables à vivre, et minimiser les impacts environnementaux négatifs. Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action complet comprenant de nombreuses mesures a été élaboré et est mis en œuvre progressivement.

Les mesures concernent notamment les domaines d'action suivants :

- A. Mobilité piétonne,
- B. Mobilité cycliste,
- C. Transports publics (ÖPNV),
- D. Trafic automobile

La promotion du réseau de mobilité durable (Umweltverbund) constitue l'un des six objectifs généraux du concept cible du VEP 2030. En particulier, dans les domaines d'action A. mobilité piétonne, B. mobilité cycliste et C. transports publics (ÖPNV), plusieurs mesures visant à promouvoir le réseau de mobilité durable ont été identifiées et sont mises en œuvre progressivement. Ces dernières années, plusieurs mesures importantes ont déjà été réalisées dans le domaine de la mobilité piétonne et cycliste. Parmi elles, on peut citer la création de la première zone cyclable à Sarrebruck dans le quartier central de Nauwieser Viertel en 2021. Cette initiative favorise et renforce de manière durable la mobilité à vélo dans le quartier par rapport aux autres usagers de la route. Un autre exemple récent est la rue cyclable Hohenzollernstraße. En tant qu'axe de liaison important entre le centre-ville et l'Université des sciences appliquées en technologies et économie (htw-saar), la Hohenzollernstraße a été transformée en rue cyclable. Le premier tronçon, allant de Neumarkt à Roonstraße, a été aménagé dès 2021, tandis que le tronçon suivant, à partir de Roonstraße, a été restructuré et achevé en octobre 2024. Comme troisième exemple, on peut citer le projet pilote de « limitation de vitesse à 30 km/h sur les routes principales du centre-ville ». Sarrebruck a été sélectionnée, avec deux autres villes, pour participer à ce projet de recherche fédéral du ministère fédéral allemand des Transports et des Infrastructures numériques intitulé « Évaluation des impacts de la limitation de vitesse à 30 km/h sur les axes routiers principaux en agglomération ». Dans le cadre de ce projet, le ministère fédéral allemand procède à une étude comparative avant/après, afin d'évaluer les effets de la mesure.

Sarrebruck, prévoit de faire évoluer le VEP 2030 dans les prochaines années vers un « Sustainable Urban Mobility Plan (SUMP) » conformément aux directives de l'UE. Le processus de planification du SUMP, avec pour horizon 2040, débutera à l'hiver 2025 et devrait se poursuivre jusqu'au milieu de l'année 2027. Les SUMPs développés par la Commission européenne prennent en compte, de manière transversale à tous les modes de transport, les aspects écologiques, économiques et sociaux dans des espaces fonctionnels englobant la ville et sa périphérie. Grâce aux SUMPs, il est possible de définir à la fois des visions pour une mobilité durable et des mesures concrètes pour leur mise en œuvre. Lors de l'élaboration du SUMP, les connaissances issues de l'analyse du plan de mobilité existant seront intégrées, ainsi que

certaines évolutions importantes du comportement en matière de mobilité observées ces dernières années, p. ex. liées au télétravail, aux nouvelles offres de mobilité ou à de nouveaux tarifs comme le Deutschlandticket. Une caractéristique essentielle des plans de mobilité urbaine durable est l'implication des parties prenantes (Stakeholder) ainsi qu'une large participation du public.



Source : LHS

« Avec l'inauguration de la zone cyclable, un pas supplémentaire a été franchi pour renforcer la mobilité à vélo et valoriser notre centre-ville. Je suis fier que Sarrebruck se positionne ainsi comme pionnière à l'échelle nationale. »

Uwe Conradt, le Maire



Source : LHS

Passage piéton « intelligent » pour une meilleure sécurité routière

Sarrebruck teste une technologie innovante afin d'améliorer encore la sécurité routière : un passage piéton « intelligent » capable de détecter, grâce à des capteurs modernes, lorsque des personnes souhaitent traverser la chaussée. Les automobilistes sont alors avertis par des signaux lumineux clairement visibles. L'objectif est de prévenir les accidents et d'améliorer la visibilité des piétons et piétonnes, en particulier la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. Avec ce projet pilote mené dans le quartier



Source : LHS

de l'Eschberg, la ville montre qu'elle mobilise les possibilités offertes par le numérique pour réduire durablement le nombre d'accidents de la circulation et renforcer la protection des habitant·e·s.

Promouvoir la mobilité durable pour les collaborateur·rice·s municipaux

Afin d'encourager l'utilisation des transports publics (ÖPNV) par les collaborateur·rice·s municipaux, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance d'octobre 2023, d'accorder à partir de novembre 2023 une participation financière au Deutschlandticket. La ville de Sarrebruck subventionne ce titre de transport en tant qu'employeur à hauteur de 25 % dans le cadre d'un abonnement professionnel (Jobticket), auxquels s'ajoute une réduction supplémentaire de 5 % accordée par l'opérateur de transport.

Depuis avril 2024, les collaborateur·rice·s peuvent en outre bénéficier d'une offre de leasing de vélos de service, leur permettant d'organiser leur mobilité de manière plus flexible. Dans le cadre d'une conversion salariale, la mensualité de leasing est directement déduite du salaire brut. Les collaborateur·rice·s peuvent ainsi disposer, à des conditions avantageuses, d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (Pedelec) pour une durée de 36 mois. Jusqu'en octobre 2025, environ 90 collaborateur·rice·s de la ville de Sarrebruck ont conclu un contrat de leasing de vélo de service.

Par ailleurs, la ville met également à disposition un véhicule électrique, deux Pedelecs et un Pedelec cargo pour les déplacements professionnels. Le Pedelec cargo municipal, en service depuis 2017, a déjà parcouru plus de 17.000 kilomètres et est également prêté gratuitement à des associations engagées dans la coopération et le développement.

Cadastre des dents creuses

Par la mise en place, en octobre 2023, d'un cadastre des dents creuses couvrant l'ensemble du territoire communal, la capitale du Land de Sarrebruck vise à mobiliser de nouveaux potentiels de construction en zone urbaine, en sensibilisant les propriétaires privés aux possibilités de développement de leurs terrains. Ce cadastre recense les parcelles non bâties ou sous-utilisées sur lesquelles des logements peuvent être réalisés immédiatement ou à moyen terme.

La gestion des besoins croissants en logements constitue l'un des grands défis de l'aménagement urbain en Allemagne, y compris à Sarrebruck. Un potentiel important réside dans la construction sur les dents creuses situées en milieu urbain. Celles-ci sont généralement constructibles à court terme et sans lourds travaux d'équipement. Cette approche favorise une utilisation efficace et durable des infrastructures existantes tout en limitant la construction « sur terrains vierges » et l'artificialisation supplémentaire des sols en périphérie urbaine.

Concepts intégrés de développement urbain

Grâce à plusieurs concepts intégrés de développement urbain (ISEK) la ville de Sarrebruck planifie le développement futur des espaces urbains. Les ISEK sont des concepts d'aménagement urbain et d'espaces libres pour des zones particulièrement importantes de la ville, qui sont toujours intégrés dans la planification à l'échelle de l'ensemble de la ville. Plusieurs ISEK sont en cours de mise en œuvre. D'une part, l'*ISEK Osthafen*, dans lequel les structures urbaines existantes sont repensées afin de créer de l'espace pour des structures commerciales et de services modernes adaptées aux environnements de travail du futur. Dans l'*ISEK du centre-ville*, la capitale sarroise se concentre sur les zones centrales autour de la *Bahnhofsstraße* pour répondre, entre autres, aux évolutions récentes du commerce de détail et des comportements d'achat des habitant·e·s. L'*ISEK Alt-Saarbrücken Tallage* mettra un accent particulier sur un paysage urbain adapté au climat. L'objectif final est d'élaborer une planification prospective avec la participation active des acteurs locaux, qui relie développement des quartiers et aménagement des espaces libres sous l'angle de la résilience des quartiers et constitue un socle sûr pour des structures urbaines durables.

Modèle foncier

Une mesure clé de l'urbanisme est le renforcement du logement social et abordable dans le territoire urbain grâce à la mise en œuvre des mesures du modèle foncier de Sarrebruck. Avec la décision foncière d'octobre 2018, la capitale sarroise a créé les conditions essentielles pour une politique foncière active.

Cette décision comprend d'une part l'instauration d'un quota de logements sociaux et abordables lors de la création du droit à construire pour le logement. D'autre part, elle prévoit l'attribution de terrains municipaux selon un principe de « concept », c'est-à-dire que l'attribution ne se fait pas au plus offrant, mais selon des critères préalablement définis liés à la planification urbaine (p. ex. : part de logements sociaux, intégration urbaine dans le quartier, etc.).

Le modèle foncier s'applique à l'ensemble de la ville et est utilisé lors de la création de droits à construire. Concrètement, lorsque des droits à construire supplémentaires (plan d'aménagement) sont créés pour permettre un usage résidentiel de meilleure qualité, les porteur·euse·s de projets ou propriétaires fonciers doivent produire 20 % de logements sociaux et 10 % de logements abordables. Le modèle foncier s'applique à partir de 20 unités de logement.

Intégration de la lutte contre le changement climatique dans l'aménagement du territoire

La planification communale du chauffage joue un rôle important dans l'intégration de la protection du climat à l'aménagement du territoire. Il s'agit d'une planification stratégique qui définit un approvisionnement en chaleur économique et efficace pour les quartiers urbains. Grâce à cette planification, des plans de transformation permettent de déterminer les tracés réels des conduites et, par conséquent, l'approvisionnement en énergie thermique.

La planification stratégique communale en matière de chauffage pour la ville de Sarrebruck constitue une mesure du concept de la protection du climat. Selon la législation actuelle, les régions sont tenues de veiller à ce que des plans communaux de chauffage soient établis sur leur territoire. Pour les communes de plus de 100.000 habitant·e·s, cette planification doit être finalisée au plus tard le 30 juin 2026.

En novembre 2024, le ministère sarrois de l'Économie, de l'Innovation, du Numérique et de l'Énergie a adopté une loi régionale mettant en œuvre la loi fédérale sur la planification thermique dans la région sarroise.

Sur cette base la ville de Sarrebruck a créé un poste dédié à la planification et à la mise en œuvre de la planification thermique communale. Un bureau spécialisé a été mandaté dans le cadre d'un appel d'offres pour accompagner l'élaboration de la planification thermique.

En juillet 2025, la ville a officiellement lancé le projet lors d'un événement de démarrage (Kick-off-Veranstaltung) en présence de tous les acteurs concernés.

Cette cérémonie marque le début d'un processus en plusieurs étapes qui devrait aboutir, d'ici fin juin 2026, à l'élaboration d'un plan stratégique de chauffage pour la ville de Sarrebruck.

Concept de commerce de détail et de centres

Le concept de commerce de détail et de centres actualisé, adopté par le conseil municipal en mai 2024, constitue une base transversale pour l'évaluation des implantations commerciales et définit le cadre pour d'éventuelles modifications et nouvelles mises en place de plans d'urbanisme. L'objectif du concept est également de préserver et de renforcer les fonctions de grande centralité, les centres urbains et les zones de desserte ainsi que l'approvisionnement de proximité pour la population de la ville de Sarrebruck. Le concept de commerce de détail contribue à éviter l'étalement urbain en favorisant le développement au sein des zones déjà urbanisées. Toute nouvelle implantation, en particulier les grandes surfaces commerciales en dehors des zones centrales de desserte, doit être justifiée par une analyse de compatibilité réalisée par un expert, pour laquelle le concept fournit un modèle type. Sur le plan économique, le concept fournit non seulement une base actualisée pour l'évaluation juridique des projets commerciaux, mais il offre également une sécurité pour les investisseurs par rapport aux objectifs fixés. Sur le plan social, il contribue à garantir une structure d'approvisionnement de proximité adaptée aux besoins des habitants.

Protection civile et protection contre les catastrophes à l'échelle transfrontalière

Un groupe de travail du réseau de villes QuattroPole, composé de membres des corps de pompiers des quatre villes Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, entretient un échange régulier et étroit sur les pratiques et compétences dans les domaines de la protection civile et de la protection contre les catastrophes. Ensemble, les équipes des casernes réfléchissent à des solutions pour améliorer les services d'urgence dans la région frontalière. Lors de réunions de travail semestrielles, le réseau échange notamment sur des exemples de bonnes pratiques. Tandis que par le passé, la gestion de la crise liée à la COVID-19 était également au centre des discussions, le groupe de travail se concentre actuellement davantage sur la protection civile, notamment lors de grands événements tels que les célébrations de la Journée de l'unité allemande en 2025 à Sarrebruck ou le changement de trône au Luxembourg. En cas de crise, les brigades de pompiers du réseau se soutiennent souvent mutuellement et peuvent, grâce à une coordination étroite, profiter réciproquement de cette collaboration.

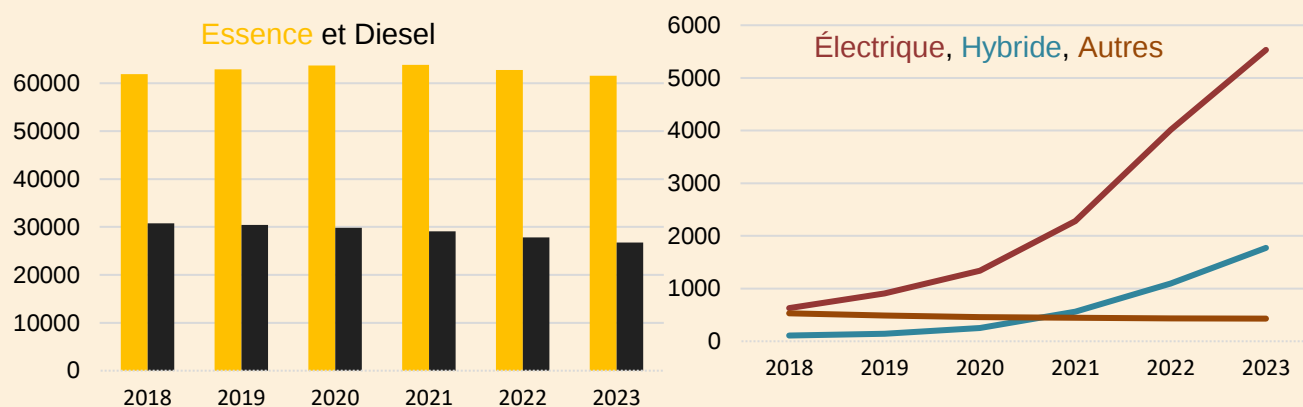
Évolutions locales



Nombre de voitures particulières

2018	2019	2020	2021	2022	2023
93.884	94.883	95.538	96.265	96.167	96.041

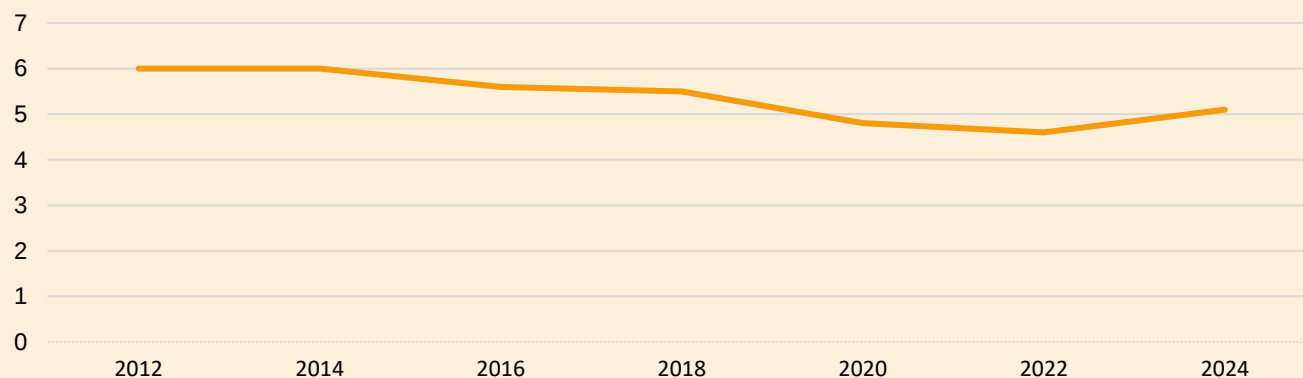
Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville, par type de motorisation : essence, électrique, hybride, diesel, autres (Source : Sarrebruck, capitale de la Sarre).



Personnes accidentées dans la circulation (Nombre)

2012	2014	2016	2018	2020	2022	2024
6,0	6,0	5,6	5,5	4,8	4,6	5,1

Nombre de personnes blessées ou tuées dans des accidents de la circulation pour 1.000 habitant·e·s (Source : Portail ODD / Guide des communes / LPD 13 (Direction de la police régionale 13)).

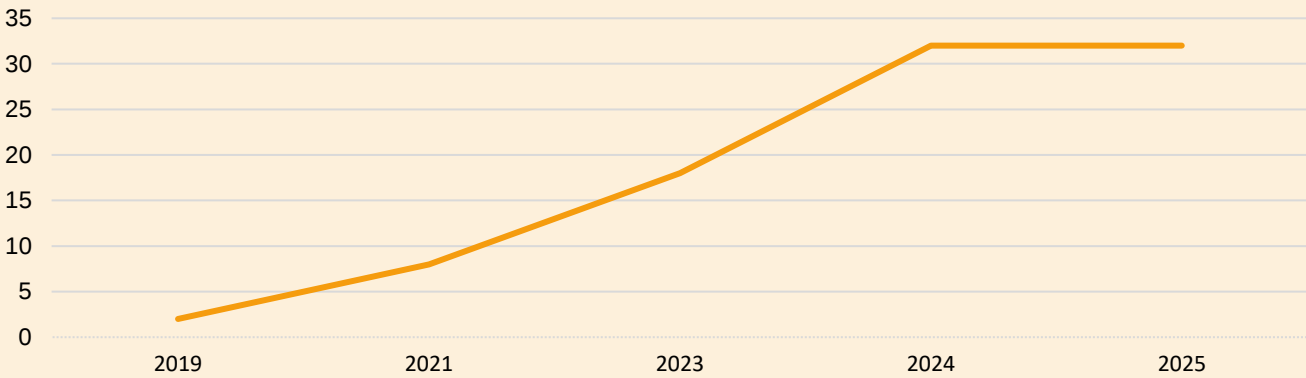




Véhicules électriques de l'administration municipale (Nombre)

2019	2021	2023	2024	2025
2	8	18	32	32

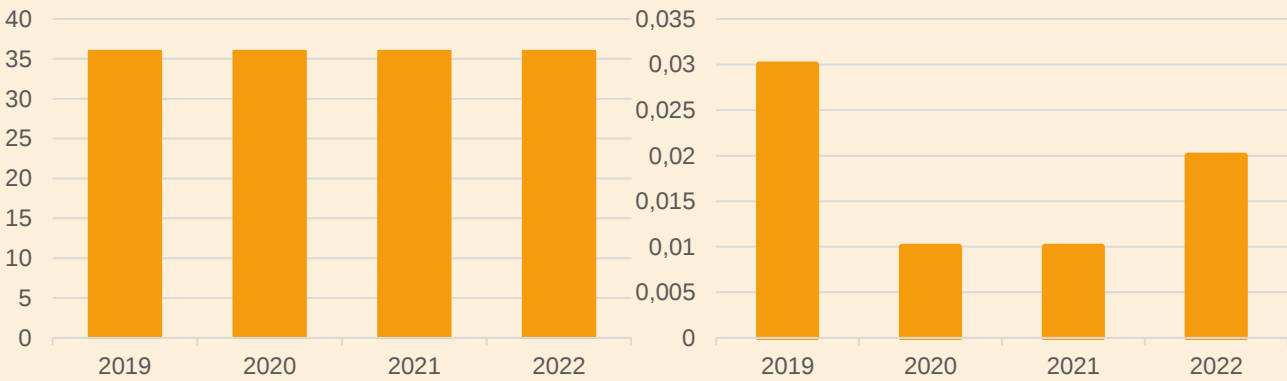
Nombre de véhicules électriques dans l'administration municipale de la ville de Sarrebruck. Les chiffres concernent un parc total d'environ 430 véhicules. (Source: capitale de la Sarre, Sarrebruck, enquête du Service central de gestion municipale des déchets - ZKE)



Occupation du sol et nouvelle occupation du sol (en %)

	2019	2020	2021	2022
Pourcentage	36,0	36,0	36,0	36,0
Évolution en pourcentage			0,01	0,02

Part des surfaces d'habitat et de circulation et évolution de ces surfaces par rapport à l'année précédente, exprimées en pourcentage de la surface totale (Source : Portail ODD / Guide des communes).

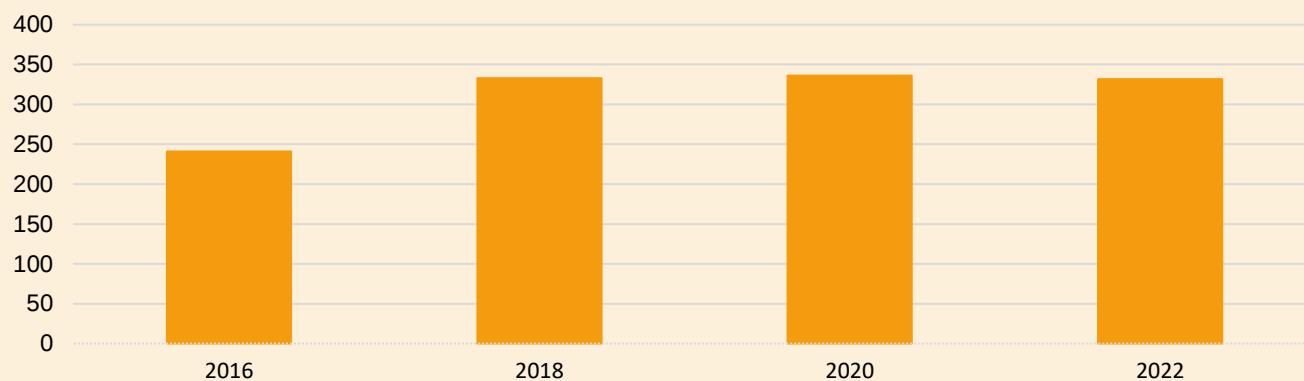




Intensité d'utilisation des sols (en m²)

2016	2018	2020	2022
240,9	333,1	336,0	331,6

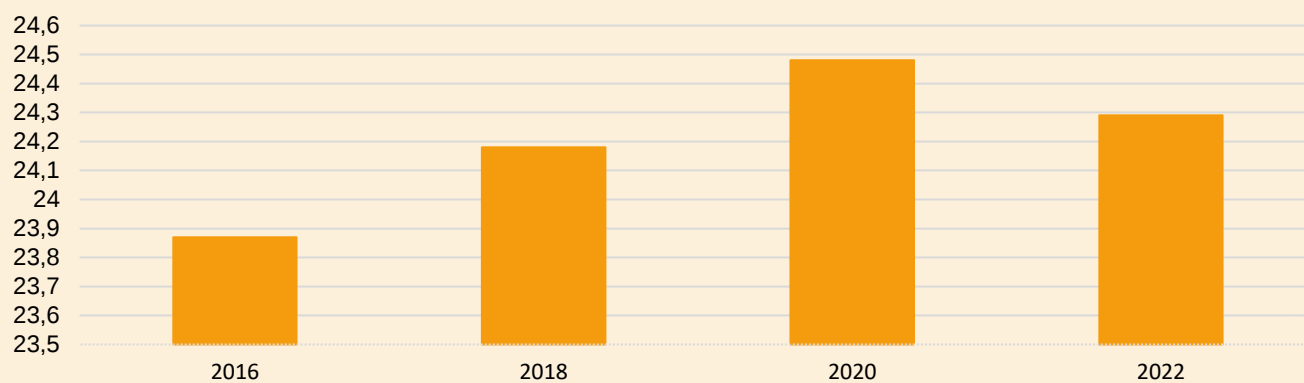
Surface d'habitat et de circulation (hors « exploitation minière » et « mine à ciel ouvert, mine, carrière ») par habitant·e, en mètres carrés (Source : Portail ODD / Guide des communes).



Espaces de loisirs de proximité (en m²)

2016	2018	2020	2022
23,87	24,18	24,48	24,29

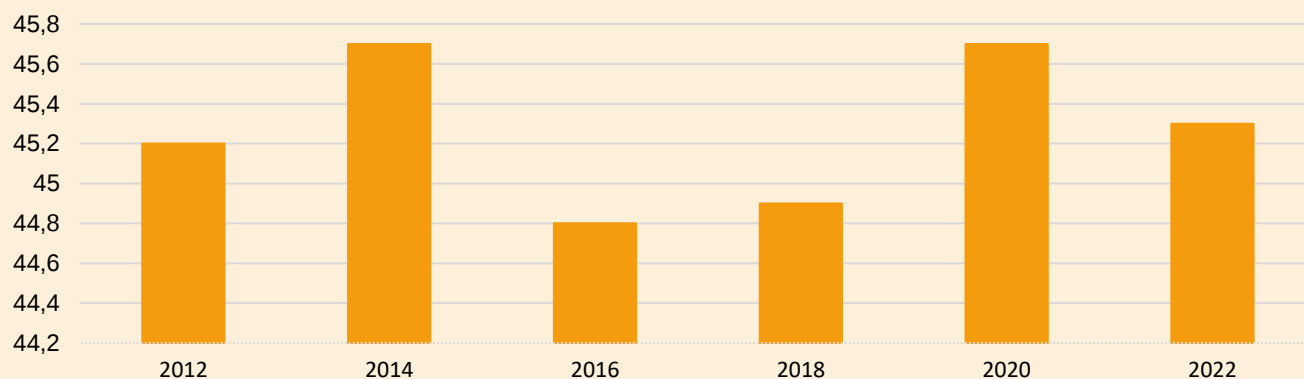
Espaces de loisirs de proximité par habitant·e, en mètres carrés (Source : Portail ODD / Guide des communes).



**Surface habitable (en m²)**

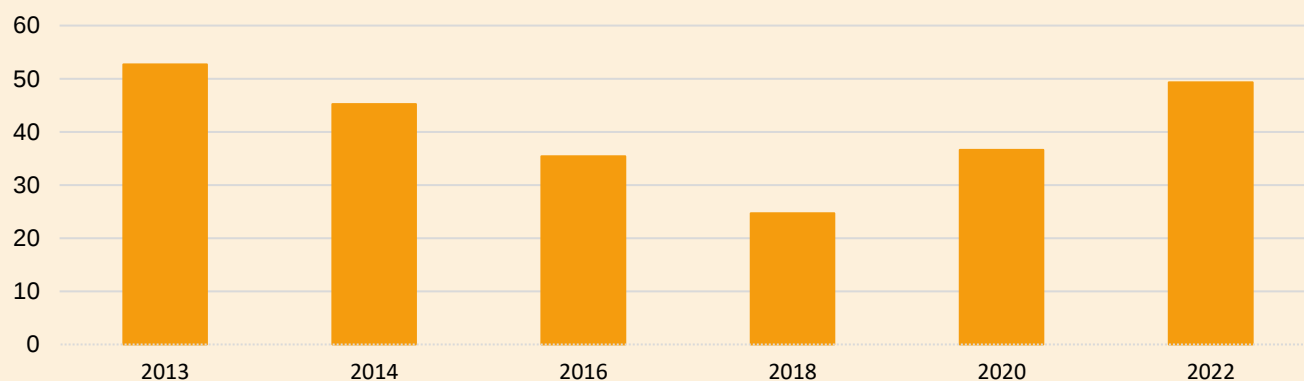
2012	2014	2016	2018	2020	2022
45,2	45,7	44,8	44,9	45,7	45,3

Surface habitable disponible par habitant·e, en mètres carrés (Source : Portail ODD / Guide des communes).

**Bâtiments résidentiels achevés utilisant une énergie de chauffage renouvelable (en %)**

2013	2014	2016	2018	2020	2022
52,7	45,2	35,4	24,7	36,6	49,3

Part des nouveaux bâtiments résidentiels utilisant une énergie de chauffage renouvelable par rapport à toutes les constructions neuves par an (Source : Portail ODD / Guide des communes)



Opportunités et défis

Grâce à ses contributions à la mise en œuvre des ODD, l'administration municipale de la capitale de Sarre, Sarrebruck, contribue à garantir une haute qualité de vie dans la ville. Des défis majeurs, tels que la création et le maintien de quartiers durables avec un logement abordable ou une mobilité durable pour tou·te·s les habitant·e·s, sont envisagés et mis en œuvre de manière globale. Dans le cadre des plans directeurs intégrés (ISEK) ou du concept commerce et centres, les évolutions actuelles sont prises en compte afin d'assurer une aménagement des espaces urbains contemporain et tourné vers l'avenir. Cela se reflète également dans le développement ciblé des concepts existants, permettant de considérer en permanence les nouvelles évolutions. Le recul démographique attendu dans l'agglomération de Sarrebruck souligne la nécessité de maintenir l'attractivité de la ville, même dans un contexte en mutation, afin de consolider la capitale de la Sarre comme lieu de vie recherché et centre de vie pour les habitant·e·s de la région et au-delà. Dans ce cadre, la capitale sarroise affirme consciemment ses propres priorités et occupe, par exemple à travers la participation à des projets pilotes, un rôle de précurseur au niveau régional. En particulier, le développement des transports publics et la promotion des mobilités cyclable et piétonne nécessitent d'importants investissements ainsi qu'une étroite coordination entre l'administration municipale, les partenaires régionaux et la population. Par ailleurs, la création de quartiers socialement et écologiquement durables ainsi que le maintien, le développement et la mise en réseau des espaces verts et libres représentent un défi important. Il reste une tâche complexe de concilier des ressources limitées en termes de foncier et de finances avec des exigences sociales, écologiques et économiques croissantes.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ODD 12 Consommation et production responsables

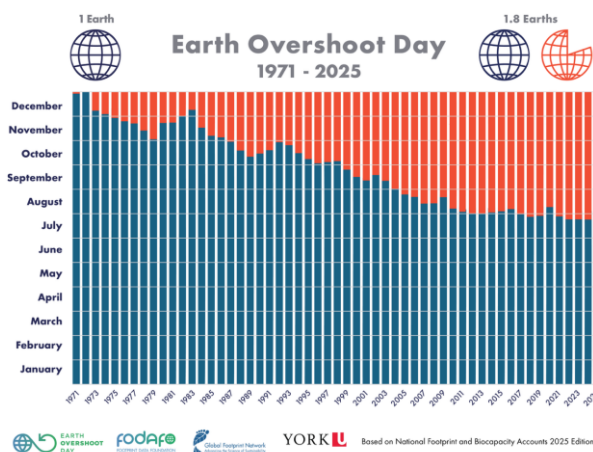
Adopter des modes de consommation durable et de production éco-responsable.

Contexte



Mondial

La consommation mondiale de ressources naturelles a presque doublé au cours des deux dernières décennies. Les pertes alimentaires, les déchets électroniques et d'autres types de déchets atteignent chaque année de nouveaux records, tandis que la consommation continue d'augmenter l'empreinte matérielle.²⁵ Le Earth Overshoot Day est survenu en 2025 dès le 25 juillet, alors qu'en 1987 il tombait encore le 19 décembre.^{26,27} Cela accroît la pression sur le climat, les ressources et les écosystèmes à l'échelle mondiale. Si les accords internationaux, les rapports de durabilité des entreprises et les mesures politiques se multiplient, il reste difficile jusqu'à présent de traduire ces avancées institutionnelles en une réelle réduction de la consommation globale et de l'utilisation des ressources.



National

L'Allemagne dispose d'un cadre très avancé en matière de gestion des déchets, avec des taux de recyclage élevés, un système de consigne bien établi ainsi qu'une loi sur l'économie circulaire, des conditions qui sont très avancées à l'échelle internationale. Néanmoins, la consommation de ressources par habitant-e reste supérieure à la moyenne internationale ainsi qu'à la moyenne de l'UE. Ainsi, le Earth Overshoot Day en Allemagne est survenu en 2025 dès le 3 mai.²⁸ Selon l'Office fédéral de la statistique, la quantité de déchets générée en 2023 en Allemagne s'élevait à environ 380 millions de tonnes.²⁹ Si le monde entier vivait comme les citoyens allemands, il faudrait trois planètes pour satisfaire les besoins en ressources. La Stratégie nationale allemande de développement durable 2025 désigne donc la

²⁵ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-12/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²⁶ Source : <https://overshoot.footprintnetwork.org/newsroom/press-release-june-2025-english/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²⁷ Voir à ce sujet : <https://overshoot.footprintnetwork.org/> (dernière consultation : 17/12/2025).

²⁸ Voir à ce sujet : <https://www.welthungerhilfe.de/informieren/themen/klimawandel/earth-overshoot-day-welthungerhilfe> (dernière consultation : 17/12/2025).

²⁹ Voir à ce sujet : https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/2025/06/PD25_190_321.html (dernière consultation : 17/12/2025).

consommation durable, la préservation des ressources et l'économie circulaire comme des axes d'action centraux.³⁰



Sarrebruck

Même à Sarrebruck, il apparaît que la gestion des déchets, avancée au niveau national, et le fort niveau de culture du recyclage constituent des bases importantes pour la mise en œuvre de l'ODD 12. La ville dispose, grâce à sa gestion centralisée des déchets, à ses achats publics et à son rôle en tant que centre éducatif et administratif, de leviers efficaces pour promouvoir des modes de consommation et de production durables et servir d'exemple pour l'ensemble de la société urbaine. Parallèlement, la consommation de ressources supérieure à la moyenne nationale se fait également sentir au niveau local : avec une production annuelle de déchets résiduels d'environ 163 kg par habitant·e en 2024, Sarrebruck se situe à un niveau qui souligne clairement le besoin d'agir pour réduire les déchets et préserver les ressources. De plus, en raison de sa situation au carrefour de trois pays, Sarrebruck fait partie d'une région transfrontalière où les flux de ressources et les modes de consommation ne s'arrêtent pas aux frontières de la ville. Cette interconnexion européenne ouvre des opportunités d'échanges et de coopération, tout en posant à la ville le défi de penser les objectifs de durabilité dans un contexte supra-régional. Dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable, qui définit la consommation et l'économie circulaire comme axes d'action centraux, Sarrebruck considère les achats durables, la réduction des déchets et la sensibilisation comme des thématiques clés pour un développement urbain durable et tourné vers l'avenir.

Dans sa stratégie de développement durable, la capitale de la Sarre , Sarrebruck, poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 12 :

- **Objectif stratégique 5 :** D'ici 2030, l'administration municipale aura élaboré des directives pour des achats et des marchés publics durables et responsables à l'échelle mondiale, en conformité avec les principes du droit des marchés publics. La société urbaine est consciente de sa responsabilité globale concernant ses habitudes de consommation, et la commercialisation de produits équitables a pris une importance significative.
- **Objectif stratégique 7 :** D'ici 2030, la production de déchets à Sarrebruck aura fortement diminué. La population de la ville, ainsi que les entreprises et producteurs locaux, seront accompagnés par l'administration municipale pour éviter les déchets et produire/utiliser des produits issus d'une chaîne de valeur circulaire.
- **Objectif stratégique 18 :** D'ici 2030, l'administration municipale aura contribué à accroître les connaissances et la sensibilisation au sujet de la consommation durable, en particulier dans le domaine de l'alimentation, au sein de la société urbaine.

³⁰ Voir à ce sujet : <https://www.2030agenda.de/de/article/weiterentwicklung-der-deutschen-nachhaltigkeitsstrategie-veroeffentlicht> (dernière consultation : 17/12/2025).

Notre engagement

Système régional de bons « Saarbrücker Kohle »

Afin de renforcer le commerce local et la cohésion communautaire, la Ville de Sarrebruck dispose depuis 2006 du système régional de bons « Saarbrücker Kohle ». Ce système de bons d'achat soutient l'économie locale et les petites entreprises en favorisant les achats auprès des commerçant·e·s et prestataires de services régionaux. Il contribue ainsi à maintenir le pouvoir d'achat sur le territoire. Les bons « Saarbrücker Kohle » peuvent être achetés contre des euros dans des points d'échange spécifiques et utilisés auprès des commerces partenaires. Il en résulte un réseau régional qui favorise l'indépendance économique et la durabilité de la région.

Activités du Service central de gestion municipale des déchets (ZKE)

En 2010, le conseil municipal a décidé d'introduire une tarification au poids pour les déchets résiduels et les biodéchets. Cette mesure favorise la prévention des déchets et le tri, la collecte des biodéchets (0,19 €/kg) étant moins coûteuse que celle des déchets résiduels (0,33 €/kg).³¹ Le ZKE met en œuvre ce modèle et a ainsi réussi à réduire la quantité de déchets résiduels d'environ 27 % en douze ans. D'ici 2028, la production de déchets résiduels par habitant·e devrait encore diminuer de 5 % supplémentaires (année de référence 2019 : 29.300 t de déchets résiduels, soit 162 kg par habitant·e).

En 2024, la coopération entre le ZKE et la « Wertstatt »³² (Centre pour l'éducation et la formation professionnelle de la Sarre gGmbH – ZBB) a célébré son 10^e anniversaire. Dans cette structure, des objets encombrants encore utilisables sont collectés, réparés et remis en état en vue de leur revente. Parallèlement, la « Wertstatt » propose des programmes de formation et de qualification permettant à de jeunes adultes d'acquérir une expérience professionnelle pratique et de s'insérer dans le monde du travail. En outre, le ZKE soutient la prévention des déchets à travers un marché d'échange et de dons. En 2024, une initiative visant à améliorer le tri des biodéchets a également été lancée afin de réduire les impuretés et d'augmenter la quantité de biodéchets triés de manière qualitative par habitant·e. En septembre 2025, la première bourse d'échange de vêtements a eu lieu dans le cadre du World Clean Up Day.

Dans le domaine de l'éducation au développement durable, le ZKE propose divers programmes pédagogiques consacrés à la gestion écologiquement responsable des déchets. Depuis de nombreuses années, des actions d'information en matière d'éducation précoce à la gestion des déchets sont organisées. En 2023, ces offres ont été complétées par des coopérations avec les pédagogues des zoos ainsi que par des séances d'information destinées aux adultes, proposées par l'université populaire de l'agglomération de Sarrebruck.

³¹ Voir à ce sujet : https://www.zke-sb.de/abfall/gebuehren_und_satzungen/muellgebuehren_tabelle (dernière consultation : 17/12/2025).

³² Voir à ce sujet : <https://wertstatt.zbb-saar.de/> (dernière consultation : 17/12/2025).

Participation au concours « Papieratlas »

Depuis 2008 la ville de Sarrebruck participe chaque année au concours « Papieratlas » et utilise à 100 % du papier recyclé certifié Blauer Engel au sein de son administration municipale. Grâce à cet engagement, la capitale sarroise a obtenu la deuxième place du concours Papieratlas des villes, organisé par l'initiative Pro Recyclingpapier (IPR).

Depuis 2008, le « Papieratlas » rend compte de la consommation de papier et des taux de recyclage du papier recyclé des villes allemandes. Les partenaires de cette initiative sont le ministère fédéral de l'Environnement, l'Agence fédérale de l'environnement, l'Association allemande des villes ainsi que l'Association allemande des villes et communes. Les 93 grandes et moyennes villes participantes atteignent cette année un nouveau record avec un taux moyen de recyclage du papier de 87,15 %.

L'utilisation de papier certifié Blauer Engel constitue une mesure particulièrement simple et efficace en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation des ressources. Sa production permet d'économiser environ 70 % d'eau et 60 % d'énergie par rapport au papier issu de fibres vierges. Grâce à l'utilisation de papier recyclé, Sarrebruck a ainsi permis, au cours de l'année écoulée, une économie de plus de 2,1 millions de litres d'eau et de plus de 434.000 kilowattheures d'énergie.

Définition de critères de durabilité dans les achats municipaux

Depuis de nombreuses années la ville de Sarrebruck poursuit l'objectif de mettre en œuvre des achats équitables et durables. De nombreuses décisions du conseil municipal, instructions de service et mises en œuvre concrètes constituent le cadre structurel d'une culture d'achats responsables, qui fait l'objet d'un développement continu. Parmi les bases essentielles figurent notamment l'instruction de service n° 78 (« Prise en compte des achats durables dans le cadre des procédures de passation de marchés ») ainsi que l'instruction de service n° 10 relative aux vêtements



Source : LHS

de travail et de protection. Entrée en vigueur en mai 2025, cette dernière prévoit une nouvelle implication consultative du service de l'environnement dans l'évaluation des aspects écologiques et sociaux. Dès 2003, la décision d'utiliser du café issu du commerce équitable à l'hôtel de ville a été adoptée. En 2008, une délibération du conseil municipal a suivi, excluant les produits issus du travail des enfants à caractère exploitant. En 2011, le règlement des cimetières a été modifié afin de prévoir l'utilisation de pierres tombales certifiées. Concrètement, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre :

- Depuis 2022 : environ 1 200 polos équitables certifiés Fair Wear (contrat-cadre pour les sapeurs-pompiers)
- Depuis 2024 : appel d'offres intégrant des critères équitables pour les vêtements de travail du Service central de gestion municipale des déchets (ZKE)
- Depuis 2024 : 4 500 lapins de Pâques en chocolat (cacao Fairtrade) lors de la fête de Pâques au Jardin franco-allemand ; utilisation de produits alimentaires équitables, tels que des noix de cajou issues du projet « Faires Saarland », lors de manifestations comme le World Cleanup Day, Stadtradeln, etc)

- Restauration équitable dans les structures d'accueil de la petite enfance : cacao, bananes, sucre, café, entre autres
- Critères écologiques pour l'achat de mobilier scolaire et de crèches : utilisation de matières premières renouvelables et de matériaux recyclés ; exclusion des bois tropicaux, des CFC, du PVC, du plomb ainsi que des solvants ; garantie d'une réutilisation ou d'une élimination respectueuse de l'environnement ; utilisation de produits en bois à faibles émissions conformément aux labels RAL-UZ 76 et RAL-UZ 38 (Blauer Engel), etc.
- Actions récurrentes : distribution de cadeaux promotionnels tels que des sacs en coton « GUT FAIRPACKT » ou des sacs à légumes.

En octobre 2025, de nouveaux critères de durabilité ont également été définis pour l'appel d'offres relatif aux fournitures de bureau.



Source : Jennifer Weyland

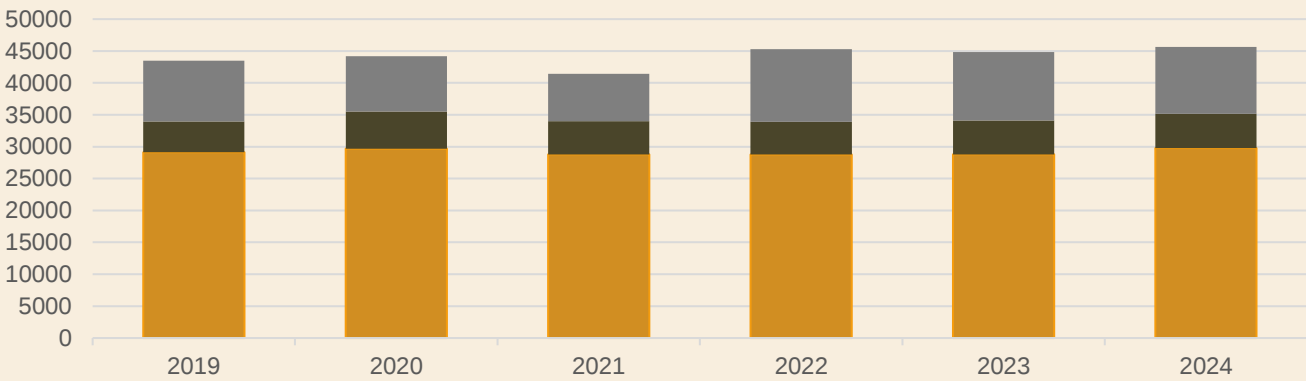
Évolutions locales



Quantité de déchets (en t)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets résiduels	29.129	29.697	28.798	28.782	28.802	29.771
Biodéchets	4.842	5.805	5.211	5.098	5.316	5.356
Papier	9.500	8.701	7.407	11.391	10.738	10.493

Quantité de déchets par type : **déchets résiduels**, biodéchets et Papier en tonnes (t) (Source: Sarrebruck, capitale de la Sarre, Service central de gestion municipale des déchets — ZKE).



Opportunités et défis

En tant que ville frontalière, Sarrebruck fait face à des défis particuliers dans les domaines de la « consommation durable et de l'utilisation des ressources », de la « gestion durable des déchets » ainsi que des « achats et marchés publics durables ». La situation géographique à la frontière avec la France et le Luxembourg entraîne une consommation accrue sur le territoire de la ville, notamment due aux touristes d'un jour et aux achats transfrontaliers, générant par exemple un trafic supplémentaire. Par ailleurs, les différences sociales au sein de la ville compliquent l'accès à des biens de consommation durables pour certaines populations : pour les personnes à faibles revenus ou sans emploi, les produits durables ne sont pas toujours abordables. Étant donné que Sarrebruck compte un nombre nettement plus élevé de personnes bénéficiaires des prestations sociales selon le code social allemand (SGB) II et XII que l'ensemble de la région sarroise, ces disparités sociales sont également significatives dans la ville de Sarrebruck. De plus, la ville bénéficie d'un pôle universitaire dynamique, générateur d'innovations et créateur de nouvelles opportunités, ainsi que d'une scène culturelle et créative vivante. À travers les Repair-Cafés, les magasins de seconde main, les projets d'upcycling ou le nombre croissant d'entreprises durables, cette scène montre concrètement comment une consommation plus respectueuse des ressources peut être pratiquée au quotidien.

Dans le domaine de la gestion des déchets, la situation transfrontalière est également perceptible. Les réglementations différentes en France, au Luxembourg et en Allemagne compliquent une gestion commune des déchets. En même temps, les systèmes numériques ou les signalements basés sur des applications, déjà utilisés par la ville de Sarrebruck offrent de nouvelles possibilités : ils permettent de rendre la gestion des déchets plus efficace et d'impliquer activement les citoyen·ne·s. Le système de signalement « Meldoo » permet aux citoyen·ne·s de signaler directement, via leurs appareils mobiles, des anomalies ou des pollutions. Les signalements sont automatiquement transmis aux services compétents. Après avoir envoyé un signalement, les citoyen·ne·s peuvent suivre son statut de traitement dans « Meldoo », depuis la réception de la confirmation jusqu'au message de fin de traitement.

« Avec la mise en place du nouveau système de signalement des anomalies 'Meldoo', l'administration municipale franchit une étape supplémentaire vers une gestion numérique, plus transparente et plus efficace. »

Tobias Raab, adjoint chargé de l'Économie, du Social et de la Numérisation



Source : Selina Salm

Enfin, les achats durables de l'administration municipale jouent également un rôle de plus en plus important. Si l'évaluation des critères écologiques et sociaux est complexe et consommatrice de ressources, Sarrebruck peut, par le biais de l'attribution de marchés publics et dans le cadre des possibilités légales aux entreprises régionales, renforcer des chaînes d'approvisionnement courtes, soutenir l'économie locale et servir de modèle dans la grande région.

Il apparaît ainsi que, grâce aux coopérations transfrontalières et à l'exploitation des opportunités locales, la ville de Sarrebruck peut renforcer sa fonction d'exemple et continuer à promouvoir un développement urbain durable.



ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Contexte



Mondial

La communauté internationale s'est engagée, avec l'Accord de Paris, à limiter le réchauffement climatique à nettement moins de 2 °C. Néanmoins, le changement climatique continue de s'accélérer : 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne mondiale d'environ 1,55 °C au-dessus du niveau préindustriel. Les événements météorologiques extrêmes, les déplacements forcés liés au climat, l'insécurité alimentaire et les pertes économiques augmentent de manière continue. Selon les projections des Nations unies, le monde se dirige actuellement vers une hausse de température de 2,7 °C.³³ Pour maintenir l'objectif de 1,5 °C à portée, les investissements dans la réduction des émissions doivent être accélérés de toute urgence. Parallèlement, des investissements renforcés dans l'adaptation au climat et la résilience sont nécessaires afin d'atténuer les conséquences déjà inévitables du réchauffement climatique.



National

Avec la loi allemande sur la protection du climat, des objectifs sectoriels contraignants et l'inscription légale de la neutralité climatique d'ici 2045, l'Allemagne s'est dotée d'un cadre clair et ambitieux à l'échelle internationale. D'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 65 % par rapport à 1990. En 2023, les émissions totales de gaz à effet de serre ont diminué de plus de dix pour cent. Au total, 673 millions de tonnes de gaz à effet de serre ont été émises en Allemagne cette année-là.³⁴ Toutefois, les secteurs des transports et des bâtiments n'atteignent pas encore les objectifs fixés. Selon l'Agence fédérale allemande pour l'environnement, les objectifs climatiques nationaux restent néanmoins atteignables d'ici 2030.³⁵



Sarrebruck

La ville de Sarrebruck inscrit l'action en faveur du climat de manière structurante dans sa stratégie de durabilité. D'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer de 65 %, et de 88 % d'ici 2040, par rapport à 1990. La ville vise la neutralité en matière de gaz à effet de serre au plus tard en 2045. Sarrebruck assume ainsi sa responsabilité dans la mise en œuvre locale de l'Accord de Paris sur le climat. Le socle central de cette démarche est constitué par le concept intégré pour l'action climatique, complété

³³ Voir à ce sujet : <https://unric.org/de/guterrescop2601112021/> (dernière consultation : 17/12/2025).

³⁴ Voir à ce sujet : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/service/archiv-bundesregierung/treibhausgasbilanz-2023-2265440> (dernière consultation : 17/12/2025).

³⁵ Voir à ce sujet : <https://www.2030agenda.de/de/article/weiterentwicklung-der-deutschen-nachhaltigkeitsstrategie-veroeffentlich> (dernière consultation : 17/12/2025).

par le concept d'adaptation au changement climatique, qui associent la transition énergétique et thermique, la mobilité, l'aménagement urbain et les pratiques administratives. Un bilan systématique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre constitue la base des analyses de potentiel, des scénarios et d'un catalogue de mesures dynamique, régulièrement actualisé. La lutte contre le réchauffement climatique est ancrée comme mission transversale contraignante dans l'ensemble des services municipaux.

Dans sa stratégie de développement durable, la capitale de la Sarre, Sarrebruck, poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 13 :

- **Objectif opérationnel 2.5** : D'ici 2030, l'administration municipale a renforcé les incitations à destination des collaborateur·rice·s afin qu'ils et elles effectuent leurs trajets domicile-travail en recourant à des modes de transport à faibles émissions.
- **Objectif stratégique 8** : L'administration municipale s'engage en faveur de la protection et de la valorisation des ressources naturelles (eau, air, sols) ainsi que de la biodiversité à Sarrebruck.
- **Objectif stratégique 9** : D'ici 2030, l'administration municipale réduit de manière significative les émissions ayant un impact sur le climat grâce à des mesures structurelles et à l'utilisation de technologies intelligentes, contribuant ainsi de façon déterminante à l'atteinte des objectifs de réduction du CO₂ aux échelles suprarégionales.
- **Objectif stratégique 11** : L'administration municipale s'engage activement en faveur de la protection et de l'amélioration du microclimat urbain ainsi que de l'adaptation locale aux conséquences du changement climatique.
- **Objectif opérationnel 12.1** : La Ville de Sarrebruck réduit continuellement ses émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre la neutralité climatique (zéro émission d'ici 2045), avec des étapes intermédiaires de -30 % d'ici 2030 et -50 % d'ici 2035, par rapport à l'année de référence 2019.

Notre engagement

Convention sur la lutte contre les changements climatiques (Klimaschutz Convention)

Le service de gestion de la protection du climat de la ville de Sarrebruck a organisé pour la première fois en 2023 la Klimaschutz Convention Saarbrücken (Klima.Con).³⁶ La « Klima.Con » est un événement pratique de type salon destiné à toutes les personnes intéressées par la protection du climat. Les visiteur·e·s peuvent s'informer aux stands des organisations présentes sur les enjeux climatiques et suivre des conférences et présentations thématiques. L'édition 2024 de la « Klima.Con » a porté sur le thème du chauffage.

Prix de la protection de l'environnement et du climat de la ville de Sarrebruck

Depuis 2022, la capitale sarroise décerne le Prix de la protection de l'environnement et du climat³⁷ afin de récompenser des projets et des engagements particuliers. L'objectif est de valoriser des initiatives ou réalisations concrètes dans les domaines du développement durable, de la protection du climat, de l'environnement et de la nature. Dans le cadre du concours du Prix de la protection de l'environnement et du climat de Sarrebruck, des prix et distinctions d'une valeur pouvant atteindre 2.000 € sont attribués. Les entreprises peuvent être récompensées par un certificat. Au total, un montant de 10.000 € est alloué chaque année pour les prix.

Concours KlimaKids Sarrebruck

Chaque année, le concours KlimaKids³⁸ Sarrebruck est organisé. Doté d'un montant total de 15.000 €, ce concours permet aux écoles primaires et aux crèches municipales de présenter leurs projets. Les écoles et crèches peuvent soumettre de nouveaux projets et initiatives jusqu'au début des vacances d'été.

Promotion de l'utilisation de l'énergie solaire et de l'électricité verte pour l'administration municipale

La ville de Sarrebruck a élaboré un programme d'action en 7 points visant à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire. Ce programme inclut la réalisation standardisée de panneaux photovoltaïques lors de nouvelles constructions municipales et de rénovations de toitures, ainsi que l'installation ultérieure de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments existants de la ville. Le plan d'action prévoit également un inventaire des surfaces libres municipales afin d'identifier les potentiels pour l'installation de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'une recommandation aux entreprises filiales de la ville pour la réalisation de ces installations. Pour ce qui concerne les entreprises municipales et les participations de la ville, les nouvelles constructions (et rénovations de toitures importantes) sont systématiquement examinées pour déterminer la rentabilité de panneaux photovoltaïques, avec mise en œuvre lorsque cela est pertinent. Par exemple, le Zentrale Kommunale Entsorgungsbetrieb (ZKE) exploite déjà des panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites, principalement sur des bâtiments non résidentiels, afin de couvrir et de réduire la consommation interne d'électricité. Depuis 2022, tous les nouveaux projets de construction intègrent

³⁶ Voir à ce sujet : https://www.saarbruecken.de/umwelt_und_klima/klimaschutz/klimacon (dernière consultation : 17/12/2025).

³⁷ Voir à ce sujet : https://www.saarbruecken.de/umwelt_und_klima/klimaschutz/umwelt_und_klimaschutzpreis (dernière consultation : 17/12/2025).

³⁸ Voir à ce sujet : https://www.saarbruecken.de/umwelt_und_klima/klimaschutz/klimakids_saarbruecken (dernière consultation : 17/12/2025).

également de manière plus systématique des critères de durabilité, tels que l'utilisation de matériaux de construction durables, la réduction des déchets et l'installation de systèmes de chauffage efficaces. Enfin, 100 % de la consommation électrique de l'administration municipale de Sarrebruck est couverte par de l'électricité verte (appel d'offres européen pour l'approvisionnement en électricité).

« Le renforcement de la résilience et l'amélioration de la qualité de vie des habitant·e·s de Sarrebruck sont les objectifs de notre concept d'adaptation au climat. Le changement climatique rend nécessaire la mise en œuvre de mesures, que nous abordons sur la base des analyses et évolutions présentées dans ce concept. »

Uwe Conradt, le Maire



Source : LHS

Publication d'un concept d'adaptation au climat

En août 2023, un gestionnaire de l'adaptation au climat a été nommé, et en mai 2025, la ville de Sarrebruck a publié son concept d'adaptation au climat. Ce concept intégré, conçu comme une mission transversale, s'adresse à une grande partie de l'administration municipale ainsi qu'aux acteur·rice·s concerné·e·s. Il décrit les risques liés aux événements météorologiques extrêmes et propose des solutions d'action pour renforcer la résilience de la ville face aux changements climatiques. Au cœur de ce concept figurent la prévention des vagues de chaleur et la gestion des fortes pluies.

Planification stratégique des espaces libres pour la protection du climat et l'amélioration de la qualité de vie

La ville de Sarrebruck adopte une approche intégrée de l'adaptation au changement climatique, combinant des aspects écologiques, urbanistiques et sociaux. La réglementation sur la végétalisation ainsi que la directive de financement pour la végétalisation et la désimperméabilisation des surfaces, qui soutiennent spécifiquement le démantèlement des surfaces imperméables et la création de nouveaux espaces verts, y contribuent de manière significative. Grâce à l'implication du service de l'environnement dans les



Bildquelle: LHS

procédures de planification urbaine, des mesures telles que la végétalisation, la rétention des eaux de pluie, l'infiltration et la réduction de l'imperméabilisation sont intégrées dans les processus de planification. Cependant, la préservation des espaces verts intra-urbains reste un défi, en particulier lorsque des bases légales ou des décisions font défaut. Pour rendre l'espace urbain résilient face au climat, le programme de développement des espaces libres (FEP) a été développé davantage. Il sert de base

stratégique pour la valorisation des espaces libres de la ville, définit des principes de conception et des mesures concrètes, et constitue le socle des concepts actuels de développement urbain et de quartiers.

L'objectif est d'anticiper les surchauffes, de garantir la qualité de vie et d'adapter la structure urbaine aux effets du changement climatique. Un projet exemplaire est la transformation prévue du Burbacher Markt en « Oasis verte Burbach ». Cette place, jusqu'ici presque entièrement imperméabilisée, fait partie des lieux les plus chauds d'Allemagne pendant l'été. À partir de 2026, la zone sera repensée sur les plans climatique, fonctionnel et esthétique. Grâce à la végétalisation, à la désimperméabilisation et aux mesures de rétention des eaux de pluie, un lieu attractif sera créé, améliorant le microclimat local, favorisant les rencontres sociales et augmentant durablement la qualité de vie dans le quartier. Ainsi, Sarrebruck montre comment adaptation au climat et aménagement urbain peuvent s'articuler avec succès.

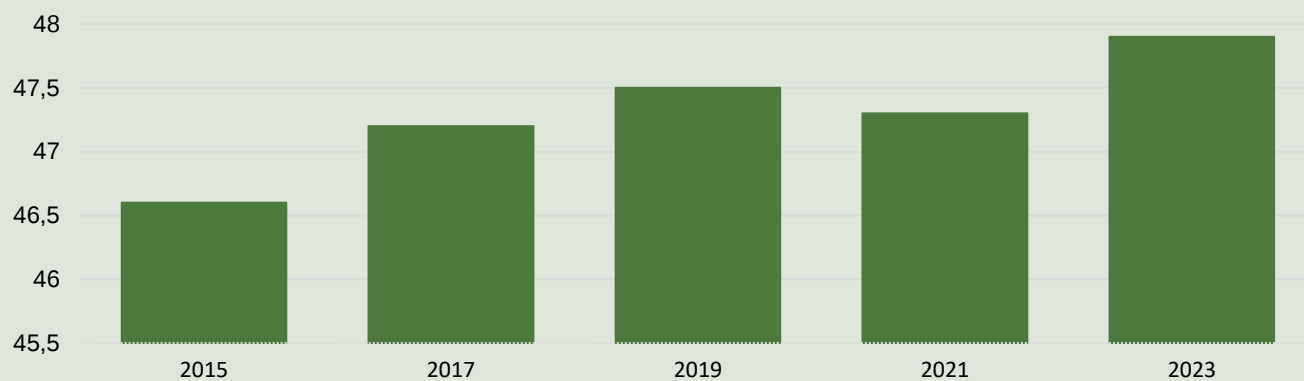
Évolutions locales



Pression de l'urbanisation dans les zones inondables (%)

2015	2017	2019	2021	2023
46,6	47,2	47,5	47,3	47,9

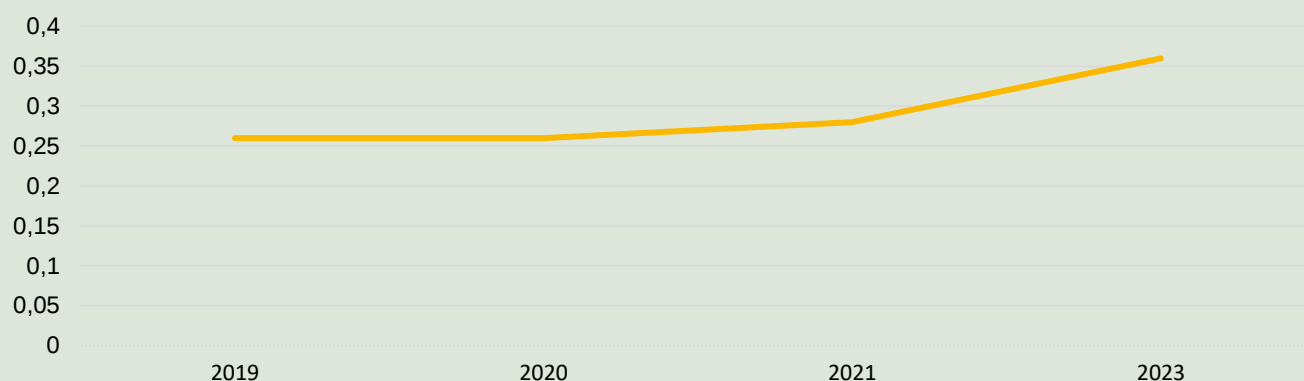
Part de la surface urbanisée et des infrastructures de transport située dans les zones inondables officiellement délimitées (Source : Portail ODD / Guide des communes).



Énergie abordable et propre (kW par habitant·e)

2019	2020	2021	2023
0,26	0,26	0,28	0,36

Électricité issue de sources renouvelables (kW par habitant·e) (Source : Portail ODD).



Opportunités et défis

La ville de Sarrebruck poursuit, à travers sa stratégie de durabilité, l'objectif d'ancrer l'action en faveur du climat et l'adaptation au changement climatique comme missions transversales centrales et durables de la collectivité. En raison de sa situation topographique dans la vallée de la Sarre, de sa densité de construction et de son degré élevé d'artificialisation des sols, Sarrebruck est particulièrement exposée aux canicules estivales et aux précipitations extrêmes. Parallèlement, la ville dispose de bonnes conditions pour créer des structures résilientes au climat grâce à une planification urbaine et des espaces verts ciblés. Une opportunité majeure réside dans l'intégration systématique des aspects climatiques dans les processus de planification, de construction et d'administration. Avec son concept d'adaptation au changement climatique et la mise à jour régulière du programme de développement des espaces verts, Sarrebruck mise sur une synergie stratégique entre objectifs écologiques, urbanistiques et sociaux. La végétalisation et la désimperméabilisation des espaces urbains, la promotion des énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments municipaux contribuent à rendre la ville plus agréable à vivre et plus respectueuse du climat à long terme.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Contexte**Mondial**

Des partenariats internationaux solides sont une condition indispensable pour atteindre les ODD. Cependant, le contexte mondial s'est détérioré : en 2023, les pays à revenu faible et intermédiaire ont dû rembourser 1,4 billion de dollars US de dettes, alors même qu'ils faisaient face à un déficit d'investissement annuel d'environ 4 billions de dollars US. Parallèlement, l'aide publique au développement a reculé pour la première fois depuis plusieurs années (-7,1 %). La part des pays les plus pauvres dans le commerce mondial reste stagnante à 1,1 %. Bien que des progrès aient été réalisés dans le développement des infrastructures numériques et des systèmes de données, un écart considérable persiste entre les pays riches et les pays plus pauvres. Ces constats soulignent la nécessité d'une coopération internationale renforcée et de mécanismes de financement innovants.³⁹

**National**

L'Allemagne fait partie des principales nations industrielles et s'engage à l'échelle internationale pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Le commerce équitable, la cohésion sociale ainsi que le transfert de connaissances et de technologies sont des éléments centraux de la stratégie nationale de durabilité allemande. Par ailleurs, l'Allemagne est l'un des plus grands contributeurs à l'aide publique au développement internationale. Grâce à cette coopération, la pauvreté dans le monde est réduite, la paix est soutenue et les situations d'urgence sont atténuées. Elle contribue également à rendre la mondialisation plus équitable et à protéger l'environnement. Les priorités se situent dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action climatique, de la bonne gouvernance, ainsi que dans le transfert de technologies et de savoirs, par exemple dans les énergies renouvelables ou les infrastructures numériques.⁴⁰ La République fédérale reconnaît la nécessité d'une coopération étroite et durable et collabore donc avec de nombreux acteurs à différents niveaux. Cependant, pour la première fois depuis 2020, l'Allemagne n'a pas atteint en 2024 l'objectif fixé par l'ONU pour le financement de l'aide au développement, soit 0,7 % du produit intérieur brut. Alors que l'Allemagne était encore en 2022 le deuxième plus grand contributeur mondial à l'aide au développement, sa contribution est descendue en 2024 à 0,67 % du revenu national brut.⁴¹ En parallèle, les partenariats communaux, par exemple dans le cadre de la politique de coopération municipale au développement, contribuent de manière significative à renforcer la coopération internationale sur un pied d'égalité et à rendre la durabilité concrètement tangible à travers l'échange direct avec des communes partenaires dans le monde.

³⁹ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-17/> (dernière consultation : 17/12/2025).

⁴⁰ Voir à ce sujet : Öffentliche Entwicklungsleistungen (ODA) der Bundesrepublik Deutschland | BMZ

⁴¹ Voir à ce sujet : <https://www.bmz.de/de/aktuelles/archiv-aktuelle-meldungen/oecd-bilanz-deutschland-2024-unter-un-finanzierungsziel-250336> (dernière consultation : 17/12/2025).



Sarrebruck

La ville de Sarrebruck considère la coopération internationale comme un élément central d'un développement urbain durable. Dans sa stratégie de durabilité, elle se fixe pour objectif de développer de manière ciblée les partenariats et coopérations mondiaux d'ici 2030, afin de renforcer la mise en réseau, l'échange de connaissances et l'engagement commun en faveur de la justice globale. L'accent est mis sur l'intégration de l'Agenda 2030 dans les partenariats de villes existants ainsi que sur la promotion de réseaux locaux et internationaux pour la durabilité. En tant que première ville labellisée Fairtrade en Allemagne, Sarrebruck s'engage, aux côtés des acteurs locaux issus de la politique, de l'économie et de la société civile, pour des structures de commerce équitable et une responsabilité mondiale. La ville entretient des partenariats internationaux et participe activement à des réseaux européens. Grâce à cet engagement, Sarrebruck se positionne comme une ville ouverte sur le monde et solidaire, assumant sa responsabilité globale et rendant la durabilité concrètement tangible par le biais de partenariats locaux et internationaux.

Concrètement, dans sa stratégie de durabilité, la capitale de la Sarre, Sarrebruck, poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 17 :

- Objectif stratégique 4: Dans le cadre de ses compétences, la capitale de la Sarre, Sarrebruck, développe d'ici 2030 des partenariats et coopérations mondiaux afin de favoriser la mise en réseau et l'échange autour de la durabilité et de la justice globale.
- Objectif opérationnel 4.1: La capitale de la Sarre, Sarrebruck, aborde, au sein de ses partenariats de villes jumelées, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et cherche à initier des projets communs avec les partenaires.
- Objectif opérationnel Ziel 4.2: Développer et renforcer les réseaux et coopérations locaux et internationaux pour la durabilité et la justice globale.
- Objectif opérationnel 5.2: En tant que ville labellisée Fairtrade, Sarrebruck soutient et met en réseau les acteurs de la société civile, de la politique et de l'économie, qui s'engagent ensemble au niveau local en faveur du commerce équitable.

Notre engagement

Sarrebruck, ville Fairtrade

En 2009 la ville de Sarrebruck a été la première ville d'Allemagne à recevoir le label « Fairtrade Town ».⁴² Les villes Fairtrade encouragent de manière ciblée le commerce équitable au niveau communal et sont le résultat d'une mise en réseau réussie des acteur·rice·s de l'ensemble de la société urbaine, qui s'engagent ensemble dans le mouvement Fairtrade et portent le sujet auprès du public. Le commerce équitable crée une conscience des conditions de production justes et favorise des structures de production et de commerce socialement responsables et respectueuses de l'environnement, avec des prix minimum équitables pour les producteurs. Pour obtenir le label Fairtrade Town, cinq critères doivent être remplis et documentés, couvrant différents niveaux d'engagement pour le commerce équitable. Outre une décision du conseil municipal, la mise en place d'un groupe de pilotage local chargé de coordonner les activités est nécessaire. D'autres critères concernent la présence de produits Fairtrade dans l'assortiment des commerces locaux, les activités d'information et de sensibilisation (incluant l'implication de la société civile) ainsi que les actions de communication et de promotion dans les médias. Une fois tous les critères remplis, le titre Fairtrade Town est attribué pour deux ans. À l'issue de cette période, le titre peut être renouvelé par recertification, en attestant de la poursuite du respect des critères.

« Ensemble, nous nous engageons pour un monde plus juste et plus durable. »

Uwe Conradt, le Maire



Bildquelle: LHS

Capitale du commerce équitable

L'engagement de Sarrebruck a été récompensé à plusieurs reprises lors du concours national « Capitale du commerce équitable ». En 2009, 2011 et 2013 la ville de Sarrebruck a obtenu la deuxième place, puis la première place en 2015, associée au titre de « Capitale du commerce équitable 2015-2017 ». En 2021, Sarrebruck a également reçu un prix spécial doté de 10.000 €. Le jury a ainsi récompensé les efforts de la capitale régionale pour développer sa coopération Fairtrade Town avec la première ville Fairtrade du Honduras, Marcala. Le concours « Capitale du commerce équitable » est un concours national destiné aux villes, communes et districts allemands qui s'engagent dans les domaines du commerce équitable, des achats équitables et de la consommation durable. Depuis 2003, le centre de services « Kommunen in der Einen Welt » (Communes dans un monde unique) d'Engagement Global organise ce concours tous les deux ans.

⁴² Dans le monde, il existe plus de 2.000 Fairtrade Towns dans plus de 36 pays, qui s'engagent au niveau local pour le commerce équitable. Rien qu'en Allemagne, on dénombre environ 900 Fairtrade Towns (villes Fairtrade).

Réseau urbain QuattroPole

Dans le cadre du réseau urbain QuattroPole, les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves collaborent étroitement (4 villes – 3 pays – 3 langues – 530.000 habitants). Ces quatre métropoles de taille comparable se situent à seulement une heure de route les unes des autres. Leur coopération au sein du réseau de villes témoigne de leur ouverture envers leurs voisins européens, une dynamique qui est renforcée par leur situation transfrontalière. Elle illustre également leur volonté de travailler encore plus étroitement ensemble afin de promouvoir l'intégration européenne. Dans le cadre de ce réseau, un groupe de travail sur la durabilité (AG Nachhaltigkeit) a été créé en 2024, favorisant l'échange et le soutien mutuel sur les thématiques de développement durable.



Coopération transfrontalière dans l'Eurodistrict Sarre-Moselle

La ville de Sarrebruck est membre de l'Eurodistrict Sarre-Moselle, un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui relie des collectivités des deux rives de la Sarre. L'objectif principal est de renforcer la coopération franco-allemande et de développer des réponses communes aux enjeux majeurs du futur. L'interculturalité et le bilinguisme sont placés au cœur de cette collaboration comme fondements d'un vivre-ensemble ouvert. Parallèlement, des projets sont menés dans les domaines de l'économie, de l'aménagement urbain et territorial durable, de la mobilité, de la santé et du tourisme. Ces initiatives créent des synergies pour une région transfrontalière vivable, durable et économiquement dynamique. Par son engagement au sein de l'Eurodistrict, Sarrebruck joue un rôle actif de ville-passerelle entre l'Allemagne et la France et apporte une contribution concrète à la coopération européenne au niveau local.

Partenariats communaux pour le développement durable et coopération municipale durable

Dans le cadre du projet « Partenariats communaux pour la durabilité » du Servicestelle Kommunen in der Einen Welt (SKEW) (*Service des communes dans le monde solidaire*), Sarrebruck entretient un partenariat de durabilité avec Diriamba au Nicaragua et Marcala au Honduras (coopération triangulaire). Une amitié existe depuis 40 ans entre l'association Sarrebruck-Diriamba e.V. et la ville de Diriamba au Nicaragua. Progressivement, les partenaires de projet à Diriamba ont également bénéficié des échanges Sud-Sud, dans le cadre de la triangulation avec Marcala. L'idée du partenariat Fairtrade avec Marcala est née lors d'un voyage éducatif sur le commerce équitable en 2016 d'une délégation sarrebruckoise à Marcala. Étant



Source : LHS



Source : LHS

donné que Sarrebruck a été la première ville Fairtrade d'Allemagne, il a rapidement été envisagé que Marcala devienne la première ville Fairtrade du Honduras. Ce partenariat Fairtrade-Town a permis un échange réciproque, une mise en réseau économique et des initiatives éducatives communes. Dans le cadre du programme « Développement communal durable par des projets de partenariat », Sarrebruck et Marcala ont mené de 2022 à 2024 un projet conjoint visant à améliorer la gestion des déchets dans les deux villes. Les partenaires de Diriamba ont également tiré profit de ces échanges Sud-Sud, consolidant la coopération triangulaire entre Sarrebruck, Marcala et Diriamba.



Source : LHS

43



QR-Code pour la campagne vidéo contre les mégots de cigarettes

Partenariat de solidarité avec la ville de Kowel (Ukraine)

Depuis juillet 2023, un partenariat de solidarité existe également avec la ville ukrainienne de Kowel. Ce partenariat vise principalement le soutien mutuel en cas de guerre, de crise ou de catastrophe, ainsi que le maintien de relations amicales grâce à l'envoi réciproque de délégations et à des échanges culturels. Depuis le début de ce partenariat, Sarrebruck a déjà pu soutenir à plusieurs reprises sa ville partenaire directement affectée par l'agression russe contre l'Ukraine, notamment par la livraison de véhicules et de colis d'aide.



Source : Ville de Kowel

⁴³ Voir à ce sujet : <https://www.youtube.com/watch?v=jh1mpYZrmN4> (dernière consultation : 17/12/2025).

Mobilité urbaine durable – Partenariat municipal entre Sarrebruck et Tbilissi (Géorgie)

Le partenariat municipal entre la ville de Sarrebruck et la capitale géorgienne Tbilissi vise à renforcer la mobilité urbaine durable dans le cadre d'un projet de financement et de coopération. Tbilissi met en œuvre une stratégie de mobilité globale dans le cadre de son développement urbain participatif et intégré. Depuis 2023, grâce au programme « Fonds de professionnels pour les partenariats municipaux dans le monde », un expert en planification des transports est présent sur place à Tbilissi. En collaboration avec l'administration municipale, cet expert apporte des exemples de bonnes pratiques et partage l'expérience de la coopération interservices acquise à Sarrebruck. Parallèlement, des actions de formation continue pour le personnel municipal sont régulièrement organisées, incluant des formations « peer-to-peer » ainsi qu'un cours intensif sur la « mobilité urbaine » pour de jeunes architectes à l'Université géorgienne de Tbilissi.

Le jumelage sert également de base à la coopération dans le domaine de la mobilité. En 2024, une délégation a été accueillie à Sarrebruck ainsi que dans la seconde ville partenaire, Nantes (France). Dans ce cadre trilatéral, les villes impliquées ont échangé de manière approfondie sur des thèmes centraux de la mobilité tels que les transports publics, le transport par bus, le vélo, la gestion des places de stationnement et l'aménagement de l'espace public.

Promouvoir l'engagement social

L'engagement citoyen constitue une mission essentielle pour l'ensemble de la société. Parrainage de terrains de jeux, participation citoyenne ou activité au sein d'une association : il existe de nombreuses manières de s'impliquer à Sarrebruck. La ville met en avant sur son site internet les différentes possibilités d'engagement (p. ex. la participation à la « World Cleanup Day »⁴⁴, des parrainages ou d'autres actions citoyennes).



Source : Ville de Marcala

⁴⁴ Voir à ce sujet : <https://www.zke-sb.de/stadtreinigung/cleanupday> (dernière consultation : 17/12/2025).

Évolutions locales



4 (2)

Partenariats de villes de la capitale de la Sarre, Sarrebruck, au total (Cottbus, Allemagne ; Kowel, Ukraine ; Nantes, France ; et Tbilissi, Géorgie) et parmi eux - entre parenthèses - ceux avec des communes situées dans des pays du DAC : Kowel (Ukraine) et Tbilissi (Géorgie).

Opportunités et défis

La ville de Sarrebruck bénéficie, grâce à sa situation géographique au cœur de l'Europe et à son ouverture internationale, d'excellentes conditions pour développer activement des partenariats internationaux et renforcer la coopération européenne. Sa proximité avec la France, ainsi que ses liens établis dans le cadre des jumelages et des projets de coopération au développement, offrent de nombreuses opportunités pour rendre le développement durable concret à travers des échanges de connaissances, de cultures et de projets. En tant que première ville labellisée « Fairtrade Town » en Allemagne et lauréate à plusieurs reprises du concours national « Capitale du commerce équitable », Sarrebruck a assumé très tôt sa responsabilité en promouvant la justice mondiale et des conditions de production équitables à l'échelle locale. L'engagement dans des réseaux internationaux renforce également l'intégration européenne et crée des synergies dans des domaines clés pour l'avenir, tels que le développement urbain durable, la mobilité et le développement économique. Les principaux défis résident dans la pérennisation de la coopération internationale malgré des ressources financières limitées, la mesure de l'impact des partenariats et l'élargissement de l'engagement à l'ensemble de la société. Parallèlement, cette forte interconnexion européenne et mondiale offre d'importantes opportunités pour un développement urbain solidaire, ouvert et durable.

4. Résumé et perspectives

Avec l'élaboration de son premier Examen Local Volontaire (ELV), la ville de Sarrebruck documente son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et souligne le rôle central des communes dans l'atteinte des objectifs mondiaux de développement durable. Le rapport montre comment Sarrebruck contribue dès aujourd'hui à l'Agenda 2030 dans différents domaines et illustre que le développement durable ne peut réussir qu'à travers une planification à long terme, des structures fiables et la coopération de l'ensemble des acteur·rice·s de la société.

L'ELV favorise la transparence, permet d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent et constitue un élément central de la gestion communale du développement durable. Associé au rapport sur le développement durable 2024, publié pour la première fois, ainsi qu'à la mise à jour de la stratégie de durabilité, il rend les réussites mesurables et permet de piloter de manière ciblée les actions futures. Sarrebruck considère le développement durable comme une mission transversale, qui imprègne l'ensemble des domaines d'action de la ville.

Parallèlement, ce rapport vise à encourager d'autres communes à rendre compte elles aussi de leurs activités et indicateurs en matière de durabilité. Les rapports récents des Nations Unies sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) montrent clairement qu'une action urgente est nécessaire pour atteindre les 17 objectifs d'ici 2030. À ce titre, les communes ont une responsabilité particulière, car elles jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre locale de la « Décennie d'action » (2020–2030) proclamée par les Nations Unies, afin de promouvoir efficacement un développement durable.

Le rapport se concentre sur six domaines thématiques : Éducation de qualité (ODD 4), Travail décent et croissance économique (ODD 8), Villes et communautés durables (ODD 11), Consommation et production durables (ODD 12), Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17). Ces priorités illustrent l'ambition de la ville de concilier justice sociale, stabilité économique et responsabilité environnementale.

L'analyse met également en évidence les opportunités et les défis d'un développement durable : Saarbrücken bénéficie d'un paysage éducatif et scientifique diversifié, d'une économie dynamique à l'innovation croissante et d'un fort engagement pour des structures justes, inclusives et économes en ressources. Parallèlement, il reste nécessaire de réduire les inégalités sociales, de sécuriser les compétences professionnelles, d'optimiser l'utilisation des surfaces et de développer davantage la mobilité durable ainsi que des quartiers urbains respectueux du climat. La position géographique particulière de la ville, au cœur de l'Europe et à la frontière avec la France, offre de grandes opportunités de coopération, d'échanges culturels et de développement durable dans un contexte européen.

Avec cet ELV, Saarbrücken pose les bases d'un suivi continu et fondé sur les données de ses actions en matière de développement durable. La ville de Sarrebruck adopte à cet effet une feuille de route claire, qui fournit des repères pour les missions à venir. La municipalité identifie notamment un potentiel d'action supplémentaire pour l'ODD 12, notamment dans le cadre des achats publics. En adaptant ses pratiques de passation de marchés, Saarbrücken pourra prendre encore plus en compte les normes écologiques et sociales, favorisant ainsi des modes de consommation durable et de production éco-responsable.

Par ailleurs, des mesures créatives dans le domaine de la mobilité visent à élargir la compréhension de la mobilité urbaine. C'est pourquoi on examine actuellement sur quels itinéraires de la ville il serait possible

d'organiser les « dimanches des rues ouvertes ». Lors de ces événements, des rues et espaces publics seraient temporairement réaménagés pour permettre des formes de mobilité respectueuses du climat et des rencontres citoyennes pendant quelques heures. La population pourrait ainsi redécouvrir des quartiers familiers et, par exemple, les parcourir non plus en bus, mais en roller ou à pied, pour « expérimenter » la ville autrement.

Ces exemples montrent que le rapport ne constitue pas une étape finale, mais le début d'un processus durable. Saarbrücken s'engage à poursuivre ce chemin de manière cohérente, en collaboration avec les acteurs politiques, administratifs, économiques et la société civile, pour devenir une ville juste, neutre en carbone et tournée vers l'avenir.

5. Annexe

Résumé des 169 sous-objectifs des ODD

(Source des indicateurs : Fondation Bertelsmann) (dernière consultation : 17/12/2025), <https://sdg-portal.de/de/>)

ODD 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.1 Éliminer l'extrême pauvreté
- 1.2 Réduire la pauvreté relative
- 1.3 Mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale et garantir une large couverture des personnes pauvres et vulnérables
- 1.4 Garantir l'égalité des droits en matière d'accès aux ressources économiques et aux autres ressources (accès aux services de base)
- 1.5 Renforcer la résilience des personnes pauvres (face aux chocs et catastrophes d'ordre écologique, économique et social)
 - 1.a Mobiliser des ressources en faveur des pays en développement afin de mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à éliminer la pauvreté
 - 1.b Mettre en place des cadres politiques appropriés aux niveaux régional, national et international pour l'élimination de la pauvreté

ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 Éliminer la faim et garantir l'accès à l'alimentation
- 2.2 Éliminer toutes les formes de malnutrition
- 2.3 Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires
- 2.4 Assurer la durabilité de la production alimentaire ainsi que l'application de méthodes agricoles résilientes
- 2.5 Préserver la diversité génétique des semences, des plantes cultivées, des animaux domestiques et d'élevage (ainsi que de leurs espèces sauvages apparentées)
 - 2.a Mobiliser des investissements pour améliorer les capacités de production agricole dans les pays en développement
 - 2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux
 - 2.c Mettre en œuvre des mesures pour assurer le fonctionnement des marchés des matières premières alimentaires et faciliter l'accès aux informations sur les marchés

ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.1 Réduire la mortalité maternelle
- 3.2 Réduire la mortalité néonatale et infantile
- 3.3 Lutter contre les maladies transmissibles
- 3.4 Réduire la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de la toxicomanie
- 3.6 Réduire de moitié les décès et les blessures dus aux accidents de la route dans le monde
- 3.7 Garantir l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive (planning familial, information et éducation)
- 3.8 Assurer une couverture sanitaire universelle / accès aux services de santé et aux médicaments et vaccins essentiels pour tous
- 3.9 Réduire les décès et les maladies liés aux produits chimiques et à la pollution des ressources naturelles
 - 3.a Renforcer le cadre de l'OMS pour la lutte contre le tabagisme
 - 3.b Soutenir la recherche et le développement ainsi que l'accès aux vaccins et aux médicaments (pays en développement)
 - 3.c Renforcer le financement de la santé et la formation / éducation des professionnels de santé dans les pays en développement
 - 3.d Renforcer l'alerte précoce, la réduction des risques et la gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 Assurer l'achèvement d'une éducation scolaire gratuite et de qualité pour tous les enfants
- 4.2 Garantir l'accès à une éducation et à un encadrement de la petite enfance de qualité
- 4.3 Garantir l'accès à une formation technique, professionnelle et tertiaire abordable et de qualité
- 4.4 Assurer l'acquisition de compétences suffisantes pour l'emploi, le travail décent et l'entrepreneuriat
- 4.5 Garantir l'égalité des chances et l'accès équitable à tous les niveaux d'éducation et de formation
- 4.6 Réduire au minimum le nombre d'analphabètes
- 4.7 Améliorer les connaissances et compétences pour promouvoir le développement durable (apprenant-e-s – EDD/BNE)
 - 4.a Développer des établissements éducatifs sûrs, inclusifs et efficaces (adaptés aux enfants, aux personnes en situation de handicap et respectueux de l'égalité des genres)
 - 4.b Augmenter le nombre de bourses universitaires disponibles pour les pays en développement
 - 4.c Accroître le nombre d'enseignant-e-s qualifié-e-s dans les pays en développement

ODD 5 – Réaliser l'égalité de genre et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles

- 5.2 Éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles
- 5.3 Mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et forcés ainsi qu'aux mutilations génitales féminines
- 5.4 Reconnaître et valoriser le travail domestique et de soins non rémunéré (promotion du partage des responsabilités au sein du ménage et de la famille)
- 5.5 Garantir la participation et l'égalité des chances des femmes dans l'exercice de fonctions de leadership à tous les niveaux
- 5.6 Garantir l'accès à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits reproductifs
- 5.a Mener des réformes pour assurer l'égalité des femmes dans l'accès aux ressources économiques et autres
- 5.b Améliorer l'utilisation des technologies de base afin de favoriser l'autonomisation des femmes
- 5.c Renforcer des politiques et cadres juridiques solides pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.1 Assurer l'accès de tous à de l'eau potable sûre et abordable
- 6.2 Garantir l'accès de tous à des installations sanitaires et à l'hygiène adéquates
- 6.3 Améliorer la qualité de l'eau
- 6.4 Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et réduire le stress hydrique
- 6.5 Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau
- 6.6 Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau (montagnes, forêts, zones humides, rivières, nappes phréatiques et lacs)
- 6.a Renforcer la coopération internationale et le soutien aux pays en développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- 6.b Renforcer la participation des communautés locales à la gestion durable de l'eau et à l'assainissement

ODD 7 – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- 7.1 Assurer l'accès à des services énergétiques abordables, fiables et modernes
- 7.2 Augmenter la part des énergies renouvelables
- 7.3 Accroître l'efficacité énergétique
- 7.a Renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies dans le domaine de l'énergie propre
- 7.b Améliorer les infrastructures et les technologies dans les pays en développement afin de fournir des services énergétiques durables

ODD 8 – Améliorer les infrastructures et les technologies dans les pays en développement afin de fournir des services énergétiques durables

- 8.1 Maintenir la croissance économique par habitant (PIB)
- 8.2 Accroître la productivité économique grâce à la diversification, à la modernisation et à l'innovation
- 8.3 Promouvoir des politiques orientées vers le développement pour soutenir/créer un travail décent, l'entrepreneuriat et l'innovation (petites entreprises)
- 8.4 Améliorer l'efficacité des ressources dans la consommation et la production et viser le découplage entre croissance économique et dégradation de l'environnement
- 8.5 Atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour tous (femmes, hommes, personnes en situation de handicap) ainsi que l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale
- 8.6 Réduire la proportion de jeunes sans emploi, sans formation scolaire ou professionnelle
- 8.7 Mettre en œuvre des mesures pour éliminer le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage et la traite d'êtres humains
- 8.8 Protéger les droits du travail et promouvoir un environnement de travail sûr
- 8.9 Élaborer et mettre en œuvre des politiques pour promouvoir un tourisme durable
- 8.10 Renforcer les capacités des institutions financières nationales pour faciliter l'accès aux services financiers et d'assurance
- 8.a Accroître l'aide commerciale aux pays en développement
- 8.b Élaborer une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes et mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi

ODD 9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1 Mettre en place des infrastructures résilientes et durables pour favoriser le développement économique et le bien-être humain
- 9.2 Promouvoir une industrialisation durable et augmenter la part de l'industrie dans l'emploi et le PIB
- 9.3 Accroître l'accès aux services financiers pour les petites industries et autres entreprises
- 9.4 Moderniser les infrastructures et mettre à niveau les industries de manière durable
- 9.5 Améliorer la recherche et développer les capacités technologiques des secteurs industriels
- 9.a Soutenir les pays en développement dans le développement d'infrastructures durables
- 9.b Soutenir le développement technologique local, la recherche et l'innovation dans les pays en développement
- 9.c Étendre l'accès aux technologies de l'information et de la communication et garantir l'accès à Internet

ODD 10 – Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

- 10.1 Assurer la croissance des revenus des populations les plus pauvres
- 10.2 Favoriser l'autonomisation de tou·te·s et l'inclusion sociale
- 10.3 Garantir l'égalité des chances et réduire les inégalités
- 10.4 Mettre en œuvre des mesures politiques pour plus d'égalité (politique salariale, protection sociale)

- 10.5 Améliorer la régulation et la surveillance des marchés et institutions financières mondiaux
- 10.6 Renforcer la participation des pays en développement dans la prise de décision au sein des institutions économiques et financières internationales
- 10.7 Faciliter la migration et la mobilité ordonnées et sûres, et mettre en œuvre des politiques migratoires encadrées
- 10.a Appliquer le principe de traitement spécial et différencié des pays en développement (conformément à l'OMC)
- 10.b Renforcer l'aide au développement et les flux financiers vers les pays en développement
- 10.c Réduire les coûts de transaction des envois de fonds des migrants

ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.1 Garantir l'accès de tous à un logement abordable, sûr et adéquat ainsi qu'aux services de base
- 11.2 Permettre l'accès de tous à des systèmes de transport durables et améliorer la sécurité routière
- 11.3 Rendre l'urbanisation plus durable, en mettant en œuvre une planification et une gestion participatives et intégrées des établissements humains
- 11.4 Améliorer la protection et la conservation du patrimoine culturel et naturel mondial
- 11.5 Renforcer la protection contre les catastrophes
- 11.6 Réduire l'impact environnemental des villes (qualité de l'air, déchets)
- 11.7 Garantir l'accès de tous aux espaces verts et aux espaces publics
- 11.a Soutenir, à travers une planification du développement supérieure, les liens économiques, sociaux et écologiques entre villes et zones rurales
- 11.b Développer des politiques et plans intégrés de développement urbain durable (inclusion, efficacité des ressources, lutte contre le changement climatique, adaptation au climat et gestion globale des risques de catastrophe)
- 11.c Soutenir les pays en développement dans la construction de bâtiments durables et résilients

ODD 12 – Adopter des modes de consommation durable et de production éco-responsable

- 12.1 Mettre en œuvre des mesures pour des modes de consommation et de production éco-responsable
- 12.2 Assurer une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3 Réduire de moitié le gaspillage alimentaire et diminuer les pertes de nourriture
- 12.4 Garantir une gestion écologiquement rationnelle des déchets et des produits chimiques
- 12.5 Réduire la production de déchets
- 12.6 Encourager les entreprises à appliquer des procédés durables et à publier des rapports sur leurs pratiques
- 12.7 Promouvoir les achats publics durables
- 12.8 Assurer l'information et la sensibilisation de tous aux enjeux du développement durable
- 12.a Soutenir les pays en développement dans leur transition vers des modes de consommation et de production durables
- 12.b Développer et soutenir des outils d'observation sur les impacts du tourisme durable
- 12.c Réduire les subventions aux combustibles fossiles en tenant compte des besoins spécifiques des pays en développement

ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation face aux changements climatiques
- 13.2 Intégrer des mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques nationales
- 13.3 Améliorer la sensibilisation ainsi que les capacités humaines et institutionnelles dans les domaines de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation
- 13a. Fournir un soutien financier aux mesures de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement
- 13b. Renforcer les capacités de planification et de gestion liées au climat dans les pays en développement

ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.1 Réduire la pollution marine
- 14.2 Gérer et protéger de manière durable les écosystèmes marins et côtiers
- 14.3 Réduire l'acidification des océans et en limiter les impacts
- 14.4 Mettre en place des mécanismes de pêche durable
- 14.5 Contribuer à la conservation des zones côtières et marines
- 14.6 Interdire les formes de subventions à la pêche qui entraînent une pêche excessive ou illégale
- 14.7 Accroître les avantages économiques issus de l'exploitation durable des ressources marines pour les pays en développement
- 14.a Approfondir les connaissances scientifiques pour améliorer la santé des océans et renforcer la biodiversité
- 14.b Garantir l'accès des petits pêcheurs aux ressources marines et aux marchés
- 14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources

ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 Garantir la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes terrestres et d'eau douce
- 15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts
- 15.3 Lutter contre la désertification et neutraliser la dégradation des terres
- 15.4 Préserver les écosystèmes de montagne
- 15.5 Réduire la détérioration des habitats naturels et mettre fin à la perte de biodiversité

- 15.6 Promouvoir le partage équitable et l'accès approprié aux ressources génétiques
- 15.7 Mettre fin au braconnage et au commerce d'espèces végétales et animales protégées
- 15.8 Prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- 15.9 Intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans les plans et politiques locales
- 15.a Augmenter le financement pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes
- 15.b Accroître les financements pour une gestion durable des forêts et fournir aux pays en développement des incitations à cet effet
- 15.c Lutter contre le braconnage et le commerce d'espèces protégées

ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- 16.1 Réduire la violence et la mortalité liée à la violence
- 16.2 Mettre fin à la violence à l'égard des enfants
- 16.3 Garantir un accès égal à la justice
- 16.4 Lutter contre la criminalité organisée et réduire les flux financiers et d'armes illicites
- 16.5 Réduire la corruption
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes
- 16.7 Garantir une prise de décision participative à tous les niveaux
- 16.8 Renforcer la participation des pays en développement aux institutions mondiales de gouvernance
- 16.9 Garantir l'identité juridique pour tous
- 16.10 Assurer l'accès à l'information et protéger les libertés fondamentales
- 16.a Coopération internationale : prévenir la violence et lutter contre le terrorisme et la criminalité
- 16.b Mettre en œuvre des lois et politiques non discriminatoires

ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.1 Renforcer les ressources nationales pour la mobilisation fiscale dans les pays en développement
- 17.2 Respecter les engagements pris en matière d'aide au développement
- 17.3 Mobiliser des ressources supplémentaires pour l'aide au développement
- 17.4 Soutenir les pays en développement dans la gestion de leur endettement
- 17.5 Mettre en place des systèmes de promotion des investissements pour les pays en développement

Technologie

- 17.6 Développer les coopérations pour le transfert de connaissances (Nord-Sud) dans le domaine des sciences, technologies et innovations
- 17.7 Promouvoir le développement, le transfert et la diffusion de technologies durables dans les pays en développement
- 17.8 Systématiser la coopération en matière de sciences, technologies et innovations ; mettre en place un mécanisme mondial de promotion des technologies

Renforcement des capacités

- 17.9 Renforcer le soutien international au renforcement des capacités dans les pays en développement

Commerce

- 17.10 Promouvoir un système commercial mondial ouvert, équitable et fondé sur des règles
- 17.11 Accroître les exportations des pays en développement
- 17.12 Assurer l'accès aux marchés sans droits de douane ni contingents pour les pays en développement

Questions systémiques

- 17.13 Améliorer la stabilité macroéconomique mondiale
- 17.14 Renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable
- 17.15 Respecter la souveraineté nationale dans la mise en œuvre des politiques de durabilité
- 17.16 Développer les partenariats mondiaux (multi-acteurs) pour le développement durable
- 17.17 Promouvoir la création de partenariats publics, publics-privés et civils
- 17.18 Renforcer les capacités pour la disponibilité des données dans les pays en développement
- 17.19 Élaborer des indicateurs de suivi du développement durable et soutenir le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement

Aperçu des indicateurs

Indicateur	Définition	2020	2021	2022	2023	2024
ODD 4 – Éducation de qualité						
Places d'accueil pour enfants	Nombre de places en crèche (moins de 3 ans) dans les établissements municipaux	k. A.	k. A.	k. A.	k. A.	451
	Nombre de places en jardin d'enfants (plus de 3 ans) dans les établissements municipaux	k. A.	k. A.	k. A.	k. A.	1.885
Rapport entre le nombre d'enfants (plus de 3 ans) et l'offre d'accueil	Nombre de places en jardin d'enfants	k. A.	k. A.	k. A.	5.482	5.731
	Besoin en places en jardin d'enfants	k. A.	k. A.	k. A.	6.154	6.003
	Taux de couverture (%)	k. A.	k. A.	k. A.	83,5	95,5
Accès de proximité aux services essentiels – École primaire	Distance à vol d'oiseau pondérée par le nombre d'habitants jusqu'à l'école primaire la plus proche (m)	k. A.	659,0	k. A.	k. A.	k. A.
Élèves quittant le système scolaire sans diplôme de fin d'études secondaires	Part des élèves sans diplôme de fin d'études secondaires parmi l'ensemble des élèves	k. A.	4,12	4,39	k. A.	k. A.
Bibliothèque municipale	Nombre de visites	k. A.	k. A.	k. A.	214.744	241.615
	Nombre de prêts	k. A.	k. A.	k. A.	514.562	538.314
	Nombre d'offres	k. A.	k. A.	k. A.	1.091	1.152
Formations internes à l'administration	Nombre de séminaires proposés	k. A.	k. A.	k. A.	86	k. A.
	Nombre de participants aux séminaires	k. A.	k. A.	k. A.	1.217	k. A.
ODD 5 – Égalité des sexes						
Rapport entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes	Taux d'emploi des femmes par rapport au taux d'emploi des hommes (%)	92,7	90,1	91,6	89,9	90,39

Indicateur	Définition					
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable		2019	2020	2021	2023	2024
Énergie abordable et propre	Électricité issue de sources renouvelables (kW par habitant·e)	0,26	0,26	0,28	0,36	k. A.
ODD 8 – Travail décent et croissance économique		2019	2020	2022	2023	2024
Arrivées de visiteurs et nuitées	Nombre de visiteurs qui s'enregistrent dans un hôtel ou un autre établissement d'hébergement pendant une période donnée	334.290	k. A.	311.937	376.404	403.075
	Nombre de nuits passées dans des hébergements par an	561.754	k. A.	555.722	659.622	706.510
Taux d'emploi	Proportion de la population âgée de 15 à 64 ans, soumise à l'assurance sociale obligatoire sur son lieu de résidence, par rapport à l'ensemble des 15 à 64 ans (%)	k. A.	53,0	55,2	k. A.	k. A.
	Proportion de la population âgée de 55 à 64 ans, soumise à l'assurance sociale obligatoire sur son lieu de résidence, par rapport à l'ensemble des 55 à 64 ans (%)	k. A.	48,0	49,9	k. A.	k. A.
ODD 10 – Inégalités réduites		2017	2018	2019	2021	2022
Élèves quittant le système scolaire sans diplôme – ressortissant·e·s étrangers·ères	Taux relatif de décrochage scolaire des ressortissant·e·s étranger·ère·s avec le taux de décrochage scolaire de l'ensemble de la population	443,41	353,48	313,42	327,06	k. A.
ODD 11 – Villes et communautés durables		2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de voitures particulières	Nombre total de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville	95.538	96.265	96.167	96.041	k. A.
	Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville à motorisation essence	63.696	63.821	62.769	61.541	k. A.
	Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville à motorisation électrique	249	561	1.096	1.773	k. A.
	Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville à motorisation hybride	1.338	2.282	4.017	5.532	k. A.
	Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville à motorisation diesel	29.794	29.056	27.848	26.765	k. A.

Indicateur	Définition					
	Nombre de voitures particulières (privées et professionnelles) sur le territoire de la ville avec autres types de motorisation	461	445	437	430	k. A.
Personnes accidentées dans la circulation	Nombre de personnes blessées ou tuées dans des accidents de la circulation pour 1.000 habitant·e·s	4,8	k. A.	4,6	k. A.	5,1
Véhicules électriques de l'administration municipale	Nombre de véhicules électriques dans l'administration municipale de la ville de Sarrebruck	k. A.	8	k. A.	18	32
Occupation du sol et nouvelle occupation du sol	Part des surfaces d'habitat et de circulation et évolution de ces surfaces par rapport à l'année précédente, par rapport à la surface totale (%)	36,0	36,0	36,0	k. A.	k. A.
Occupation du sol et nouvelle occupation du sol	Évolution des surfaces d'habitat et de circulation et évolution de ces surfaces par rapport à l'année précédente, par rapport à la surface totale (%)	0,01	0,01	0,02	k. A.	k. A.
Intensité d'utilisation des sols	Surface d'habitat et de circulation (hors « exploitation minière » et « mine à ciel ouvert, carrière ») par habitant·e (m²)	336,0	k. A.	331,6	k. A.	k. A.
Espaces de loisirs de proximité	Espaces de loisirs de proximité par habitant·e (m²)	24,48	k. A.	24,29	k. A.	k. A.
Surface habitable	Surface habitable disponible par habitant·e (m²)	45,7	k. A.	45,3	k. A.	k. A.
Bâtiments résidentiels achevés utilisant une énergie de chauffage renouvelable	Part des nouveaux bâtiments résidentiels utilisant une énergie de chauffage renouvelable par rapport à toutes les constructions neuves par an (%)	36,6	k. A.	49,3	k. A.	k. A.
ODD 12 – Consommation et production responsables		2020	2021	2022	2023	2024
Quantité de déchets	Déchets résiduels (t)	29.697	28.798	28.782	28.802	29.771
	Biodéchets (t)	5.805	5.211	5.098	5.316	5.356
	Papier (t)	8.701	7.407	11.391	10.738	10.493

Indicateur	Définition					
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques		2015	2017	2019	2021	2023
Pression de l'urbanisation dans les zones inondables	Part de la surface urbanisée et des infrastructures de transport située dans les zones inondables officiellement délimitées (%)	46,6	47,2	47,5	47,3	47,9
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs		2017	2019	2021	2023	2025
Nombre total de villes partenaires et, parmi elles, celles situées dans des communes des pays du DAC	Partenariats de villes de la ville de Sarrebruck au total (Cottbus, Allemagne ; Kowel, Ukraine ; Nantes, France ; et Tbilissi, Géorgie) et parmi eux - entre parenthèses - ceux avec des communes situées dans des pays du DAC ⁴⁵ : Kowel (Ukraine) et Tbilissi (Géorgie).	k. A.	k. A.	k. A.	k. A.	4 (2)

⁴⁵ Il s'agit de la liste du Comité d'aide au développement (Development Assistance Committee, DAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui recense les États considérés comme éligibles à l'aide au développement en raison de leur faible ou moyen revenu par habitant.

Ville de Sarrebruck
Office pour le climat et la protection de l'environnement
Diego Núñez
Rathausplatz 1
66111 Sarrebruck

Téléphone +49 681 905 4083

nachhaltigkeit@saarbruecken.de
www.saarbruecken.de

